

## RÉSULTATS D'UNE RECENSION DES ÉCRITS

# LES PRATIQUES DE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA GOUVERNANCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

### **Lys Affre**

*Faculté des sciences infirmières*

Programmes de santé  
publique/communautaire,  
Université Laval, Québec,  
Québec, Canada

### **Laurence Guillaumie**

*Faculté des sciences infirmières*

Programmes de santé  
publique/communautaire,  
Université Laval, Québec,  
Québec, Canada

### **Sophie Dupéré**

*Faculté des sciences infirmières*

Programmes de santé  
publique/communautaire,  
Université Laval, Québec,  
Québec, Canada

### **Geneviève Mercille**

*Département de nutrition*

Faculté de médecine/  
Université de Montréal,  
Québec, Canada

### **Marilou Fortin-Guay**

*Faculté des sciences infirmières*

Programmes de santé  
publique/communautaire,  
Université Laval, Québec,  
Québec, Canada

**FÉVRIER 2024**

## **FINANCEMENT**

Ce rapport a été rédigé dans le cadre du projet de recherche COSAM (Coalition pour le Système Alimentaire de la Mauricie) financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

## **Pour citer ce document**

Affre et collab. (2024). Les pratiques de participation citoyenne aux systèmes alimentaires territoriaux : Résultats d'une recension des écrits. Rapport de recherche, Faculté des sciences infirmières, Université Laval.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>4</b>
<b>FAITS SAILLANTS</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>10</b>
<b>1. REPÈRES CONCEPTUELS LIÉS À LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX</b>	<b>12</b>
1.1 LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE	12
1.2 LA PARTICIPATION CITOYENNE	13
1.3 LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX ET LES DISPOSITIFS DE LEUR GOUVERNANCE	17
<b>2. BUT ET OBJECTIFS</b>	<b>19</b>
<b>3. MÉTHODOLOGIE</b>	<b>20</b>
3.1 STRATÉGIE DE RECHERCHE	20
3.2 CRITÈRES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION	20
3.3 EXTRACTION ET ANALYSE DES DONNÉES	21
<b>4. RÉSULTATS</b>	<b>23</b>
4.1 CARACTÉRISTIQUES DES DOCUMENTS INCLUS	23
4.2 DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES SAT	24
4.2.1 Les comités de gouvernance alimentaire incluant des citoyen.nes	25
4.2.2 Les groupes de travail de citoyen.nes	25
4.2.3 Les ateliers participatifs	26
4.2.4 Les forums et assemblées de citoyen.nes	27
4.2.5 Les recherches participatives	27
4.2.6 Récapitulatif des dispositifs de participation citoyenne	28
4.3 BÉNÉFICES ANTICIPÉS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES SAT	29
4.4 LES FACTEURS INFLUENÇANT LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE	30
4.4.1 Les facteurs liés aux particularités du territoire	30
4.4.2 Les facteurs liés au fonctionnement des dispositifs de participation citoyenne	32
4.4.3 Les facteurs liés à la prise en compte de la participation citoyenne dans les processus décisionnels	33
<b>CONCLUSION</b>	<b>35</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXES I. STRATÉGIE DE RECHERCHE UTILISÉE POUR L'IDENTIFICATION DES DOCUMENTS INCLUS DANS LA RECENSION</b>	<b>42</b>
<b>ANNEXES II. RÉFÉRENCES DES DOCUMENTS INCLUS DANS LA RECENSION DES ÉCRITS</b>	<b>43</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	
FIGURE 1. Échelle de participation citoyenne (reproduite et traduite d'après Arnstein, 1969)	14
FIGURE 2. Le cube démocratique (reproduite et traduite d'après Fung, 2006)	15
FIGURE 3. Étapes générales de l'élaboration d'une stratégie alimentaire (d'après Calori et collab., 2017 et Stein, 2021)	18
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	
TABLEAU 1. Caractéristiques des dispositifs de participation citoyenne dans la gouvernance des SAT	7
TABLEAU 2. Les modalités organisationnelles de participation citoyenne selon Bherer (2011)	16
TABLEAU 3. Les catégories retenues pour l'extraction des données (inspiré de Bherer, 2011 et Fung, 2006)	22
TABLEAU 4. Caractéristiques des documents et leurs initiatives inclus dans la recension	24
TABLEAU 5. Caractéristiques des types de participation citoyenne dans les systèmes alimentaires territoriaux	29

# RÉSUMÉ

**Problématique.** Les politiques alimentaires sont le plus souvent mises en œuvre aux niveaux provincial, national ou supranational. Cependant, de plus en plus de territoires locaux, c'est-à-dire des quartiers, des municipalités ou des régions, se mobilisent pour coordonner leurs propres systèmes alimentaires et mener leurs initiatives. Ces systèmes alimentaires territoriaux, aussi appelés « SAT », visent le plus souvent à promouvoir l'accès à une alimentation saine, à stimuler le développement économique, à préserver les écosystèmes naturels, et à mettre en œuvre une gouvernance efficace mobilisant les principes de justice et d'inclusion. Pour y parvenir, les SAT se distinguent par l'accent qu'ils mettent sur la participation citoyenne. Bien que souhaitable, celle-ci s'avère souvent difficile dans les phases initiales de projets de SAT, mais est également reconnue comme un facteur clé dans leur succès à long terme.

**Objectifs.** Notre recherche visait à brosser un portrait des dispositifs de participation citoyenne mobilisés au sein des SAT ainsi que des visions et bénéfices les sous-tendant. Elle visait également à identifier les modalités de fonctionnement, les contextes facilitants et les mécanismes d'influence de ces dispositifs de participation citoyenne dans les décisions et orientations des SAT.

**Méthodologie.** Une revue de littérature narrative a été effectuée. Elle couvrait à la fois la littérature scientifique (y compris les dissertations et les thèses) et la littérature grise (incluant les rapports d'organisations, les guides méthodologiques et les actes de conférence). L'analyse a été conduite en deux étapes. D'abord, les caractéristiques des documents ont été examinées à l'aide de statistiques descriptives. Ensuite, une analyse

thématique semi-inductive a été menée de manière à identifier les thèmes émergents dans les documents.

**Résultats.** Cette recension a permis de dégager 5 dispositifs de participation citoyenne mobilisés dans la gouvernance des SAT : les comités de gouvernance incluant des citoyen.ne.s, les groupes de travail de citoyen.ne.s, la recherche participative, les ateliers participatifs (par exemple, sous la forme de cuisines collectives) et les forums et assemblées de citoyen.nes. Ces dispositifs offrent aux citoyen.ne.s l'opportunité de discuter des défis et de partager leurs recommandations. La revue a également identifié des facteurs qui influencent le fonctionnement et le succès perçu des dispositifs de participation citoyenne, ainsi que l'impact de cette participation sur les processus de prise de décision des SAT.

**Conclusion.** Les initiatives de participation citoyenne dans la gouvernance des SAT sont émergentes. Les résultats soulignent l'importance de créer des mécanismes de participation citoyenne qui soient inclusifs, transparents et adaptables. Une organisation et une facilitation appropriées, entreprises par une organisation locale dédiée, sont cruciales pour assurer le succès de ces initiatives d'engagement citoyen.

# FAITS SAILLANTS

Les systèmes alimentaire territoriaux (SAT) sont des modèles de gestion et de développement des systèmes alimentaires à une échelle locale (ex. d'une communauté, d'une ville ou d'une région). Concrètement, les SAT ont souvent la responsabilité de mobiliser les parties prenantes d'un territoire, de coordonner les analyses des besoins et d'encourager la mise en œuvre de politiques et d'initiatives permettant de répondre aux enjeux du territoire (Rastoin, 2014). Pour y parvenir, les SAT se distinguent par l'accent qu'ils portent à la participation citoyenne (Hassanein, 2008). Dans ce contexte, ce rapport visait à broser le portrait des connaissances sur les dispositifs de participation citoyenne mobilisés pour la gouvernance des SAT à l'échelle régionale, municipale ou de quartier, ainsi que les visions et bénéfices escomptés qui les guident. Elle visait également à identifier les modalités de fonctionnement, les liens avec les particularités du territoire et l'influence de ces dispositifs de participation citoyenne dans les décisions et les orientations des SAT. Une revue de littérature narrative a été effectuée, couvrant à la fois la littérature scientifique (y compris les dissertations et les thèses) et la littérature grise (ex. les rapports d'organisations, les guides méthodologiques, les actes de conférence). Une analyse thématique semi-inductive a été appliquée pour identifier les thèmes émergents au sein des documents.

## **LES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE POUR LA GOUVERNANCE DES SAT**

Cette recension a permis d'identifier un total de 45 initiatives, classés en 5 types de dispositifs de participation citoyenne présentés ci-dessous. Ces dispositifs sont également résumés dans le tableau 1.

### **1.1. LES COMITÉS DE GOUVERNANCE DU SAT INCLUANT DES CITOYEN.NE.S**

Ces dispositifs permettent d'impliquer les citoyen.ne.s dans les prises de décision, le plus souvent à travers des conseils de politique alimentaire. Les sujets traités par ces conseils sont directement liés à l'alimentation (zonage de la vente au détail, financement lié à l'alimentation, règlements sur la sécurité alimentaire, etc.) et comprennent essentiellement des activités comme la rédaction de résolutions, rapports et propositions pour et avec les gouvernements (Coplen et Cuneo, 2015 ; Schiff et collab., 2022). Dans les études que nous avons analysées, les dispositifs de gouvernance alimentaire disposaient de comités ou sous-comités aux mandats ciblés auxquels participaient les citoyen.ne.s. Si, avant la création de conseils de politique alimentaire, les questions alimentaires étaient traitées de manière séparée, ils permettent maintenant à tous les acteur.trice.s, dont les citoyen.ne.s, du système alimentaire de se réunir autour d'une table et d'aborder les questions alimentaires dans un esprit de collaboration (Mutuma, 2014). Cette modalité était la plus fréquente parmi les initiatives analysées.

### **1.2. LES GROUPES DE TRAVAIL INCLUANT SPÉCIFIQUEMENT DES CITOYEN.NE.S**

Ces groupes spécialisés réunissent des citoyen.ne.s engagé.e.s pour travailler de manière approfondie sur des questions spécifiques liées à leur système alimentaire. Ces comités, souvent organisés de manière régulière, sont chargés de formuler des recommandations, de développer des initiatives spécifiques ou de résoudre des problèmes particuliers. Ces groupes de travail peuvent également être représentés dans des comités décisionnels du SAT. Ils sont parfois utilisés dans des processus de délibération visant à créer une

sphère publique représentative élue par tirage au sort dans le but de débattre d'une question donnée pour parvenir à un jugement en la matière (Huttunen et collab., 2022 ; OCDE, 2020). Ces groupes, généralement de petite taille, intègrent plus facilement les groupes marginalisés et deviennent aussi bien souvent des expériences transformatrices et émancipatrices pour les participant.e.s.

### 1.3. LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Ces ateliers, qui peuvent prendre la forme d'ateliers de cuisines collectives, sont des méthodes moins formelles offrant aux citoyen.ne.s l'opportunité de discuter des défis auxquels font face les SAT lors d'expériences pratiques (Lequin, 2022). L'objectif est de créer un espace accueillant, inclusif et propre à chaque communauté qui permet d'approfondir les réseaux existants, de favoriser un dialogue collaboratif dans l'exploration des principaux défis des systèmes alimentaires et de formuler des recommandations menant au changement (Levkoe et Sheedy, 2019). Conduits généralement dans un environnement sécurisant, ces ateliers favorisent des conversations informelles, libérant la parole, et sont guidés par un.e animateur.trice qui collige les données, explique aux participant.e.s le fonctionnement et encadre les discussions. La participation citoyenne et la représentation des enjeux de cohésion sociale et de solidarité restent des défis. À cet égard, les ateliers ont l'avantage de pouvoir être tenus dans des lieux « de vulnérabilités » comme les quartiers populaires et ainsi favoriser l'implication de qui n'est généralement pas invité.e à prendre des décisions dans les SAT (Lequin, 2022).

### 1.4. LES FORUMS ET ASSEMBLÉES DE CITOYEN.NE.S

Ces dispositifs offrent un cadre ouvert et inclusif où les membres de la communauté se réunissent pour discuter, débattre et prendre des décisions concernant les enjeux alimentaires locaux. Ces événements offrent un espace démocratique où les citoyen.ne.s peuvent participer activement en partageant leurs connaissances, leurs expériences et leurs préoccupations (Mutuma, 2014). Les assemblées et forums de citoyen.ne.s sont souvent organisés

par des structures de gouvernance locales, des groupes communautaires ou des organisations non gouvernementales, et visent à promouvoir le dialogue ouvert, la collaboration et la prise de décision collective (Doherty et collab., 2020). Ce dispositif encourage la participation de grands groupes, parfois une centaine de participant.e.s (Klein et Enriquez, 2022), ce qui permet souvent d'être plus représentatif de la communauté et du territoire, tout en traitant de sujets plus larges. Ces événements sont généralement plus informels et ponctuels.

### 1.5. LES RECHERCHES PARTICIPATIVES

Ces dispositifs engagent activement chercheur.se.s et citoyen.ne.s à chaque étape du processus de recherche, de la conception du projet à la diffusion des résultats. C'est une forme de recherche souple qui s'adapte au contexte local et a comme particularité d'intégrer activement les citoyen.ne.s (Lamalice et collab., 2016). Les participant.e.s contribuent à définir les questions de recherche, collectent des données et interprètent les résultats, garantissant ainsi que la recherche reflète leurs préoccupations et perspectives concernant leur système alimentaire. Cette démarche vise à renforcer la pertinence et l'applicabilité des résultats pour le territoire concerné. La recherche participative est souvent utilisée pour mettre en œuvre des initiatives améliorant le système alimentaire des communautés autochtones.



Résultats d'une recension des écrits :

Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

**TABLEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA GOUVERNANCE DES SAT**

TYPES DE DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE	OBJECTIFS DU DISPOSITIF	PARAMÈTRES À PRENDRE EN COMPTE
<b>Comités de gouvernance alimentaire incluant des citoyen.ne.s</b>	Impliquer les citoyen.ne.s dans les prises de décision en collaboration avec le comité de gouvernance alimentaire	Les citoyen.ne.s peuvent être en minorité
<b>Groupes de travail de citoyen.ne.s</b>	Impliquer les citoyen.ne.s dans des groupes spécialisés pour aborder des problèmes spécifiques liés aux systèmes alimentaires	Les groupes traitent généralement d'un sujet spécifique dont ils ne sont pas forcément spécialistes.
<b>Ateliers participatifs</b>	Faciliter des interactions pratiques et engageantes permettant aux citoyen.ne.s de s'impliquer activement dans des activités liées à l'alimentation	Nécessite un lieu informel pour la participation et la présence d'animateur.trice.s  Adaptés pour inclure les personnes en situation de vulnérabilité
<b>Forums et assemblées de citoyen.ne.s</b>	Favoriser une plus large participation citoyenne, en offrant la possibilité aux participant.e.s de dialoguer	Permet d'inclure un plus grand nombre de participant.e.s, souvent représentatif.ve.s de la communauté  Offre un format plus ouvert Événements généralement ponctuels
<b>Recherches participatives</b>	Intégrer activement les citoyens dans le processus de recherche sur les questions alimentaires	Adaptées pour inclure les personnes en situation de vulnérabilité

## 2. BÉNÉFICES ANTICIPÉS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES SAT

L'étude a également permis de dégager les bénéfices liés à la participation citoyenne, tant sur le plan des résultats du système alimentaire lui-même que du point de vue de sa gouvernance et des participant.e.s. **Parmi les bénéfices pour les résultats du SAT**, on pouvait noter l'amélioration de la sécurité alimentaire des citoyen.ne.s (Bassarab, 2019 ; Franzen-Castle et collab., 2022 ; Packer, 2014), la refonte d'un système alimentaire plus juste et durable (Brons et collab., 2022), la lutte

contre les inégalités en matière de santé, d'économie et d'environnement (Boden et Hoover, 2018 ; Fink et Wolff, 2022 ; Ostenso et collab., 2020), et enfin, le renforcement des liens sociaux (Boden et Hoover, 2018 ; Klein et Enriquez, 2022). **Pour les structures de gouvernance**, la participation citoyenne permettait de favoriser la diversité et l'inclusivité des participant.e.s. Ainsi, les solutions proposées par les citoyen.ne.s lors des activités étaient plus représentatives de la réalité de toutes et tous (Fontan et Heck, 2017 ; Giddy et collab., 2022 ; Klein et Enriquez, 2022). La participation

citoyenne permettait également de *mettre en place des formules de collaboration alternatives renforçant les capacités d'agir et de choisir des citoyen.ne.s* (Boden et Hoover, 2018 ; Klein et Enriquez, 2022 ; OCDE, 2020), *d'éduquer les citoyen.ne.s* aux questions liées aux systèmes alimentaires et à la nutrition (Coplen et Cuneo, 2015 ; Franzen-Castle et collab., 2022) et enfin, de *renforcer la légitimité des décisions prises* (OCDE, 2020). **Pour les participant.e.s**, ces dernier.e.s *appréciaient la démarche du collectif et les liens sociaux* (Klein et Enriquez, 2022 ; Levkoe et Sheedy, 2019) qui pouvaient être créés pendant ces initiatives, ainsi que *le renforcement de leurs compétences* sur des sujets d'alimentation durable (Coplen et Cuneo, 2015 ; Klein et Enriquez 2022).

### 3. LES LIENS AVEC LES PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE

Les SAT doivent s'adapter aux *spécificités socioéconomiques et culturelles du territoire*. Ils doivent également s'adapter au *climat politique* entourant les SAT, par exemple, l'influence sur la création de politiques alimentaires, sur l'aménagement du territoire et sur l'importance accordée à la participation citoyenne (Coplen et Cuneo, 2015). Enfin, les SAT doivent s'adapter à la *géographie urbaine ou rurale* du territoire. En effet, l'analyse des documents a permis de constater que les dispositifs de participation citoyenne sont plus souvent réalisés dans les SAT de grandes métropoles, tandis que les SAT en zone rurale sont davantage préoccupés par le manque d'accès à une alimentation saine, causé par les distances importantes à parcourir et les coûts élevés des aliments dans les zones reculées (Franzen-Castle et collab., 2022).

### 4. LE FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE

Ce rapport a permis de brosser un portrait des modalités permettant de favoriser l'engagement des citoyen.ne.s dans ces initiatives. Parmi ces modalités, on distinguait que les initiatives s'assurent d'être *inclusives*, c'est-à-dire représentatives des personnes autochtones et des personnes en situation de vulnérabilité souvent exclues des mécanismes de participation (Giddy et collab., 2022 ; Kessler, 2019 ; McCullagh et Santo, 2012 ; Levkoe et Sheedy, 2019). Il était

également recommandé de s'assurer que la participation soit *la plus facile d'accès*, que ce soit en termes de transport, de lieu, d'horaires ou de garde d'enfants (OCDE, 2020). Il était recommandé qu'un *financement durable* et qu'une *animation/coordination* adéquate soit établie pour ancrer à long terme et donner de l'influence à la participation citoyenne dans le paysage organisationnel du SAT (Heck et Socquet-Juglard, 2019 ; Klein et Enriquez, 2022 ; Michel et collab., 2022). Enfin, les organisations devaient être *transparentes dans le rendu et le suivi des décisions prises* à l'issue d'une initiative (Klein et Enriquez, 2022 ; Mutuma, 2014).

### 5. LA PRISE EN COMPTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROCESSUS DÉCISIONNELS

Enfin, les auteur.e.s ont proposé des mécanismes permettant une meilleure prise en compte des dispositifs de participation citoyenne aux processus décisionnels des SAT, dont nous retenons les quatre principaux : *donner de la visibilité et consigner les recommandations issues des dispositifs de participation citoyenne, veiller à ce que les citoyen.ne.s puissent faire un suivi et conserver une prise sur leurs projets et/ou recommandations, formuler et mettre en œuvre des mécanismes transparents de prise de décision dans le SAT, et enfin, consigner les commentaires et les prises de décision suite aux recommandations citoyennes* (Giddy et collab., 2022 ; Lequin, 2022).

### CONCLUSION

Plusieurs leçons peuvent être tirées des résultats. Tout d'abord, les modalités permettant de comprendre et d'optimiser l'organisation et l'influence des dispositifs de participation citoyenne sur les SAT ont été peu analysées dans les documents sélectionnés. Les recommandations se concentraient sur l'importance de donner de la visibilité et de valoriser les contributions citoyennes afin d'influencer les décisions prises dans les SAT.

Ensuite, on a remarqué que les dispositifs de participation citoyenne, qui étaient autrefois initiés par des mouvements citoyens, sont maintenant souvent lancés par des organisations publiques. Cependant, les impacts concrets de

## Résultats d'une recension des écrits :

### Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

ces dispositifs sur les prises de décisions et les orientations des SAT sont peu documentés. On peut supposer que les dispositifs de participation citoyenne gagneront en influence une fois que les mécanismes de prise en compte de leurs recommandations et que les structures de gouvernance des SAT seront mieux établies.

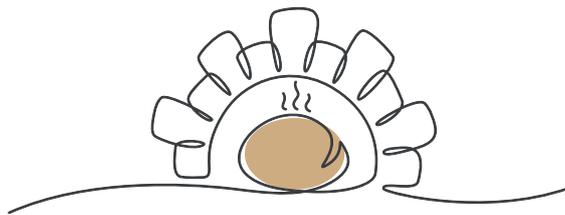
Aussi, les enjeux de pouvoir entre les citoyen.ne.s et les autres parties prenantes étaient peu abordés alors que les SAT sont des systèmes complexes où certain.e.s acteur.trice.s, tels que les gouvernements et les grandes entreprises agroalimentaires, ont traditionnellement plus de pouvoir. Il apparaît donc nécessaire d'améliorer la transparence dans les dynamiques de pouvoir entre les acteur.trice.s et leur influence dans les prises de décision.

La participation citoyenne était présentée dans les documents analysés comme bénéfique pour

les SAT, permettant une meilleure compréhension des besoins, l'intégration des perspectives citoyennes et la légitimation des politiques et projets alimentaires. Cependant, les modalités pour optimiser les expériences des participant.e.s et les avantages de ces initiatives pour les SAT n'étaient pas suffisamment explorés.

Enfin, les résultats soulignent l'importance de créer des mécanismes de participation citoyenne qui soient inclusifs, transparents et qui s'ajustent avec le temps. Une organisation et une animation appropriées, entreprises par une organisation locale dédiée, sont cruciales pour assurer le succès de ces initiatives d'engagement citoyen. Un financement durable et d'une coordination adéquate permettent d'ancrer la participation citoyenne dans le long terme et d'augmenter son influence dans le paysage organisationnel du SAT.





## INTRODUCTION

L'alimentation durable fait partie des grands enjeux auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines. Au cours du vingtième siècle, la production et la transformation des denrées alimentaires se sont mondialisées. L'essor de l'industrie alimentaire a accru la disponibilité et l'accès abordable aux aliments (Baldy, 2019). Cependant, ce système alimentaire mondialisé peine toujours à assurer une sécurité alimentaire et une saine alimentation à l'ensemble de la planète : en 2021, environ 1 personne sur 10 souffrait, à travers le monde, de malnutrition et d'insécurité alimentaire grave (respectivement 9,8 % et 11,7 %) et le tiers de la nourriture produite mondialement était gaspillée ou jetée (FAO, 2022). En parallèle, les impacts du système alimentaire mondialisé sur l'environnement sont de plus en plus documentés. Ils incluent entre autres la déforestation, l'émission de gaz à effets de serre, la pollution des cours d'eau et la contamination de l'environnement (Stein, 2021). Dans ce contexte, la pression est forte pour réformer ce système alimentaire mondialisé et développer des stratégies à l'échelle nationale ou locale qui contrent ses effets délétères (Martin, 2022). Les citoyen.ne.s, les milieux académique et communautaire, les parties prenantes de la chaîne agroalimentaire et les paliers gouvernementaux se mobilisent de plus en plus afin d'installer les conditions permettant la transition vers des systèmes alimentaires plus durables (Candel, 2022 ; Rochefort et collab., 2021).

Si, traditionnellement, les politiques alimentaires sont mises en œuvre au niveau provincial, national ou supranational, de plus en plus de territoires locaux, incluant les régions, les villes-MRC, les municipalités ou les quartiers, coordonnent leurs propres initiatives pour

influencer le système alimentaire en place sur leur territoire (Stein, 2021). Le Pacte de Milan pour les politiques alimentaires urbaines, par exemple, encourage la mise en place d'une gouvernance locale des systèmes alimentaires et souligne le rôle crucial des villes dans le développement de systèmes alimentaires plus durables (Milan Urban Food Policy Pact, 2015, art. 3). Ce pacte a été signé par plus de 260 villes à travers le monde en 2022. Il traduit le désir de grandes municipalités et, plus généralement, des territoires locaux, d'élaborer des systèmes alimentaires durables et favorables à la santé de leur communauté (Milan Urban Food Policy Pact, 2023). Les acteur.trice.s de différentes localités sont donc appelé.es à jouer un rôle de plus en plus important dans la transition des systèmes alimentaires (Giddy et collab., 2022). Ceci dit, le passage à la gouvernance locale d'un système alimentaire nécessite des changements dans les structures et les mécanismes de gouvernance (Mansfield et Mendes, 2013).

Les dispositifs de gouvernance alimentaire locale peuvent prendre des formes variées et plus ou moins formelles, par exemple des tables de concertation alimentaire, des conseils de politique alimentaire ou des comités de coordination du système alimentaire. Ces dispositifs ont le plus souvent pour mandat de favoriser l'accès à une alimentation saine et une sécurité alimentaire; le développement d'activités agricoles et alimentaires ; et la préservation de l'environnement, notamment en lien avec les émissions de gaz à effet de serre et la pollution liée aux pratiques agricoles (Allen et Prospero, 2016). Cependant, ces dispositifs de gouvernance alimentaire locale se caractérisent aussi par l'importance accordée aux principes de démocratie alimentaire, c'est-à-dire à la

## Résultats d'une recension des écrits :

### Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

représentativité, la participation, l'inclusion, la collaboration et la recherche de consensus entre les parties prenantes, qui incluent toutes la participation citoyenne (Hassanein, 2008). Si cette dernière est souvent souhaitée, elle demeure difficilement réalisée. En effet, la faible participation citoyenne aux dispositifs de gouvernance alimentaire est l'une des difficultés les plus fréquentes au moment du démarrage, elle qui apparaît pourtant comme l'une des clés de voûte de la réussite et la pérennité de ces dispositifs dans le temps (Rabialahy et Guillaumie, 2022). Dans ce contexte, ce rapport vise à brosser le portrait des connaissances sur les dispositifs de participation citoyenne mobilisés pour la gouvernance des SAT à l'échelle

régionale, municipale ou de quartier. Pour ce faire, nous avons fait la recension des écrits issus de la littérature académique et grise sur le sujet.

Dans un premier temps, nous présenterons trois concepts relatifs au sujet, soit la démocratie alimentaire, la participation citoyenne et les systèmes alimentaires territoriaux, lesquels serviront de cadre d'observation et d'analyse. En deuxième et troisième temps, nous présenterons la méthodologie utilisée ainsi que le but principal et les objectifs spécifiques de l'étude. La quatrième partie sera consacrée aux résultats alors que la dernière permettra de dégager les points clés de l'étude.





## 1. REPÈRES CONCEPTUELS LIÉS À LA PARTICIPATION CITOYENNE AUX SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Afin de poser les bases de notre recension des écrits, il nous semble important de présenter trois concepts centraux relatifs au sujet, à savoir la démocratie alimentaire, la participation citoyenne et les systèmes alimentaires territoriaux.

### 1.1 LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

Le concept de démocratie alimentaire est apparu à la fin des années 90 en réponse à une faible participation citoyenne aux systèmes alimentaires largement influencés par des entreprises multinationales (Baldy, 2019 ; Booth et Coveney, 2015 ; Hassanein, 2003 ; Lang, 1999 ; Petetin, 2016). Constatant que la libéralisation des produits agricoles soumettait les biens alimentaires aux lois du marché, les soustrayant au contrôle étatique et citoyen, Tim Lang a employé l'expression « démocratie alimentaire » pour « référer à la demande [citoyenne] pour un meilleur accès et des bénéfices collectifs du système alimentaire » (Lang 1999). Celui-ci soulignait « la grande lutte au cours des siècles, dans toutes les cultures, pour permettre à tous les citoyen.ne.s d'avoir accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé, cultivée dans des conditions dans lesquelles ils peuvent avoir confiance » (Lang, 1998). Le concept de démocratie alimentaire fait référence au degré de contrôle qu'exercent les individus et les communautés sur leur alimentation (Candel, 2022). Ce concept a évolué à la manière d'un contre-mouvement visant à équilibrer le pouvoir entre les citoyen.ne.s, les états et les acteur.trice.s économiques au sein d'un système alimentaire, particulièrement à l'échelle locale (Baldy, 2019 ; Hassanein, 2003 ; Lang, 1998).

La démocratie alimentaire implique des droits et responsabilités des citoyen.ne.s à l'égard des décisions qui les touchent, ce qui implique que

les citoyen.ne.s peuvent et devraient participer activement et significativement à façonner les systèmes alimentaires. Pour ce faire, elles et ils contribuent à élaborer des dispositifs de participation et des politiques alimentaires en plus de rechercher des solutions aux problèmes engendrés par le fonctionnement de ces systèmes (Hassanein, 2003). Pour Hassanein, la démocratie alimentaire constitue « une méthode pour faire des choix lorsque les valeurs et les intérêts entrent en conflit et lorsque les conséquences des décisions sont incertaines » [traduction libre] (Hassanein, 2003). Dans sa mise en œuvre idéale, elle suppose que tous les participant.e.s du système aient des occasions égales et effectives d'influencer ce dernier (Hassanein, 2003). Dès lors, le concept de démocratie alimentaire s'est positionné comme essentiel pour accompagner la transition des systèmes alimentaires vers plus de durabilité (FAO, 2022 ; Hassanein, 2003).

Depuis la conceptualisation de ce terme par Lang (1999), les travaux de plusieurs auteur.e.s ont tenté de lui donner une utilité pratique. Pour permettre une participation significative à un processus démocratique, Hassanein a proposé un cadre où cinq dimensions orientent l'engagement citoyen (2008, p. 290-291) :

1. collaborer pour un système alimentaire durable ;
2. s'informer sur l'alimentation et le système alimentaire ;
3. partager des idées sur le système alimentaire ;

4. développer des compétences sur l'alimentation et le système alimentaire ;
5. et adopter une orientation vers le bien communautaire.

D'autres auteur.e.s ont dégagé certains éléments constitutifs de la démocratie alimentaire. Pour Michel et collab. (2022), quatre critères doivent être convoqués dans les pratiques de gouvernance alimentaire démocratique : la représentation, la participation, la délibération et le caractère contraignant des décisions. Dans une étude visant à comprendre comment les acteur.trice.s de paliers de gouvernement encadrent les processus participatifs au sein des systèmes alimentaires locaux, Baldy et collab. ont pour leur part identifié huit constituants de la démocratie alimentaire, soit :

1. un échange mutuel de connaissances (*mutual knowledge exchange*) ;
2. une légitimité et une crédibilité des revendications en matière de connaissances (*legitimacy and credibility of knowledge claims*) ;
3. des processus transparents de délibération des idées (*transparent processes for deliberating ideas*) ;
4. un langage commun dans le partage des idées (*shared language for sharing ideas*) ;
5. des attentes et expériences en matière d'efficacité (*expectations of and experience with efficacy*) ;
6. un rôle de « modèles » des municipalités (*role model function of municipalities*) ;
7. la sensibilisation (*raising awareness*) ;
8. ainsi que la motivation et la justification de l'orientation normative (*motivation and justification of the normative orientation*) (Baldy et collab. 2019, trad. libre).

Finalement, si le concept de démocratie alimentaire trouve son origine dans une réflexion sur la place des citoyen.ne.s dans les systèmes alimentaires, la littérature susmentionnée a permis d'en dégager les éléments constitutifs. L'idée que les citoyen.ne.s reprennent un certain contrôle sur le système alimentaire

implique de porter attention aux mécanismes de participation citoyenne afin de développer des interventions efficaces et légitimes. Ainsi, le concept de démocratie alimentaire mène naturellement vers un autre concept central des systèmes alimentaires territoriaux, soit celui de la participation citoyenne.

## 1.2 LA PARTICIPATION CITOYENNE

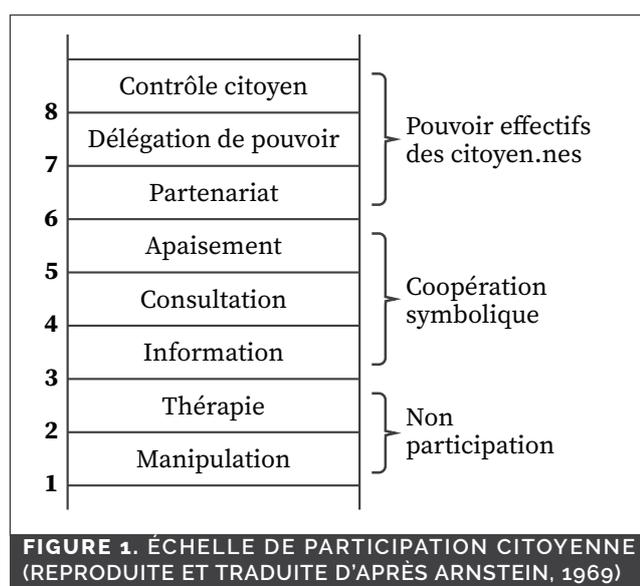
Autant dans la littérature académique que dans le langage populaire, le concept de participation citoyenne revêt de multiples significations. Il demeure difficile à définir, car il conjugue plusieurs sens (Mercier, 2009). Dans ses diverses formulations, on retrouve presque systématiquement la notion d'opinion publique et d'implication dans la prise de décisions (Porter et Ashcraft, 2020). De manière générale, la participation citoyenne « permet aux citoyen.ne.s de prendre part aux décisions publiques » (Foisy, 2013, p. 16). La participation citoyenne incarne ainsi une forme d'engagement des gens « ordinaires » (Cunningham, 1972 dans Foisy, 2013, p. 17) aux processus de décision qui ont une incidence sur leur communauté, leur vie et leur milieu de vie ainsi que sur les questions qui les concernent (Mercier, 2009).

Pour préciser la notion de « participation citoyenne », plusieurs auteur.e.s ont développé des typologies. Pour Mercier (2009), elle se définit comme l'exercice et l'expression de la citoyenneté active et engagée sous les dimensions politiques, démocratiques (publiques) et sociales (civiques). La participation politique s'effectue via le processus électoral et a pour objectif de déléguer le pouvoir aux représentant.e.s. La participation publique implique de prendre part aux débats dans l'espace public par le biais d'instances locales institutionnelles ou autonomes. Enfin, la participation sociale ou civile concerne l'implication dans des mouvements plus ou moins organisés et indépendants de l'État comme des comités de quartier, de citoyen.ne.s ou encore des associations volontaires.

Ultimement, il se dégage de ces différents travaux que la participation citoyenne est un processus par lequel un.e citoyen.ne ordinaire exprime ses préférences, qui se voient intégrées à une prise

de décision le.la concernant. Cette définition large permet d'inclure une variété d'initiatives contribuant à la vie publique et de documenter avec plus de justesse la contribution citoyenne dans un cadre autant formel qu'informel à l'initiative de membres de la société civile ou d'acteur.trice.s des différents paliers de gouvernement. À cela s'ajoute que la participation citoyenne se caractérise par 1) divers degrés d'influence et de partage du pouvoir décisionnel et 2) par le recours à des dispositifs participatifs variés.

En effet, la participation citoyenne peut impliquer différents degrés de partage du pouvoir décisionnel entre les citoyen.ne.s et d'autres instances. Quand la participation citoyenne s'actualise à l'échelle organisationnelle, elle implique nécessairement un certain niveau de contrôle et de pouvoir sur la prise de décisions et l'orientation de l'organisme (Foisy, 2013). La typologie d'Arnstein (1969) se base sur cette notion de degré de pouvoir exercé par les citoyen.ne.s. Pour lui, la valeur de leur participation repose sur une redistribution du pouvoir permettant leur inclusion dans la prise de décision. Cette distribution du pouvoir et le degré d'influence sont représentés sous forme d'échelle dans la Figure 1.



Cette représentation graphique a l'avantage d'illustrer la différence entre la coopération symbolique et la participation réelle. Seuls les échelons supérieurs présentent des formes de

participation où les citoyen.ne.s détiennent réellement du pouvoir. Il est alors appelé « effectif » et agit en partenariat avec les décideur.e.s, détient une majorité décisionnelle ou l'entièreté du pouvoir.

La participation citoyenne peut donner lieu à une diversité de dispositifs participatifs permettant aux citoyen.ne.s de prendre part aux affaires publiques. Pour Bherer, « tout dispositif participatif résulte d'un savant bricolage qui organise la représentativité des citoyens, les règles de dialogue, les méthodes de participation, les liens avec les élus et la fonction publique, le degré d'influence des citoyens, etc. » (2011, p. 158). L'organisation de ces espaces de participation et les choix procéduraux influencent l'engagement citoyen, la formulation des politiques publiques et la gouvernance (Bherer, 2011).

Afin de mieux comprendre le potentiel et les limites des différentes formes de participation publique, Fung (2006) propose le « cube démocratique » (Figure 2). Selon lui, les mécanismes de participation varient en fonction de trois dimensions représentées par des questions : 1) Qui sont les participant.e.s ? 2) Comment leur communication et prise de décisions se font-elles ? 3) Quelle est la portée de leur influence sur les actions et les décisions ?

- 1) La première dimension traite de la sélection des participant.e.s. On s'y demande qui est éligible et par quel processus on devient participant.e (Fung, 2006). La participation citoyenne peut viser à pallier un manque de connaissances, de compétences, de ressources ou encore être nécessaire pour l'adhésion et la coopération dans des initiatives (Fung, 2006). L'atteinte de ces objectifs dépend en partie de qui sont les participant.e.s en regard de leur représentativité, de l'inclusion d'intérêts significatifs, de leur compétence et de leur imputabilité (Fung, 2006).
- 2) La deuxième dimension se rapporte à la manière dont les participant.e.s interagissent, communiquent et prennent des décisions. La notion de participation citoyenne présume qu'elle devrait tendre vers un idéal délibératif où les participant.e.s interagissent sur une base égalitaire, ce qui se produit en pratique

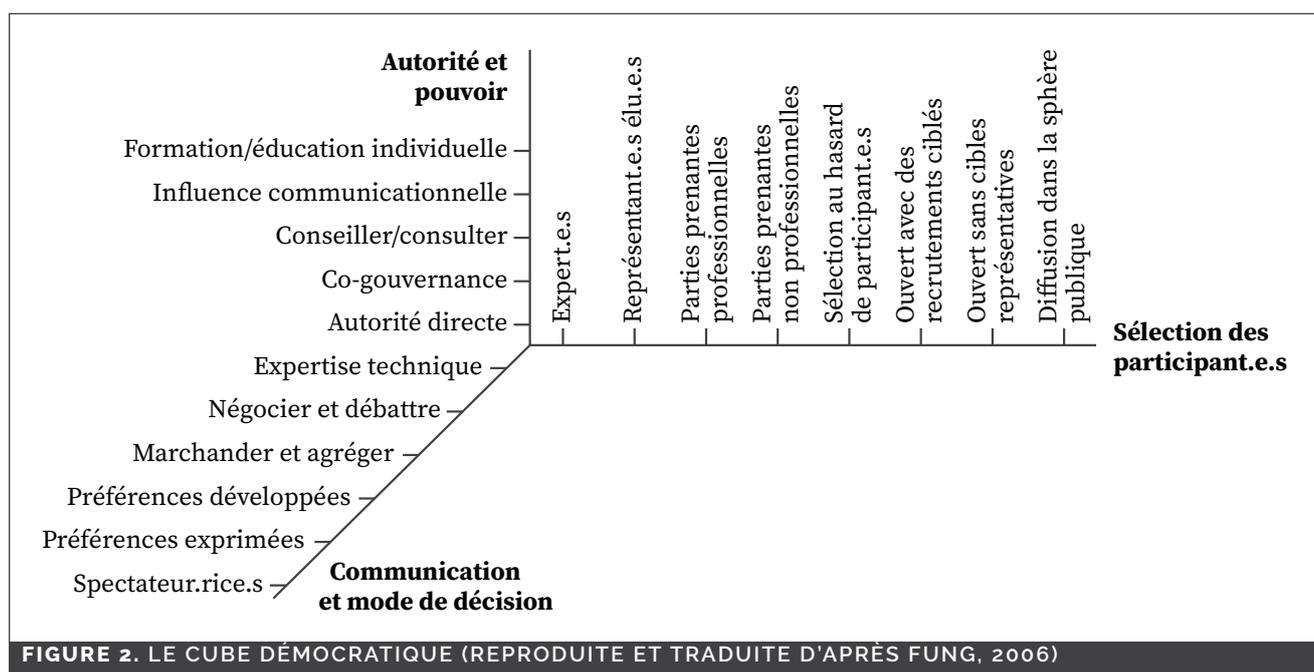
Résultats d'une recension des écrits :

Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

rarement (Fung, 2006). Fung expose six modes de communication qui consistent en différentes manières, pour les citoyen.ne.s, d'exprimer leurs préférences, de la simple expression à des échanges organisés où les participant.e.s ont l'occasion de transformer leur vision et opinion en échangeant au sujet de leurs perspectives et expériences. La délibération et la négociation requièrent ces interactions et échanges pour en arriver à un accord. La plupart des politiques publiques est plutôt déterminée par l'expertise technique de professionnel.le.s et n'impliquent pas les citoyen.ne.s (Fung, 2006). Les modes de communication se distinguent au niveau du degré de connaissances et d'engagement requis par les participant.e.s.

- 3) Finalement, une troisième dimension traite du degré d'influence des participant.e.s sur les décisions, entre autres en examinant le lien entre les conclusions tirées de leurs délibérations et les politiques et l'action publique (Fung, 2006). Cette dernière dimension évalue l'impact de la participation publique une fois les discussions terminées et détermine dans quelle mesure celles-ci seront incorporées à une politique. Elle inclut le degré de contrainte des décideur.se.s vis-à-vis des recommandations citoyennes ainsi que le niveau de délégation du pouvoir décisionnel.

Selon Fung (2006), la participation citoyenne sert trois valeurs fondamentales de la démocratie : la légitimité, la justice et l'effectivité de l'action publique. Chaque région du cube démocratique met de l'avant l'une ou l'autre de ces valeurs. Fung ajoute qu'« aucun modèle participatif n'est en mesure de servir simultanément les trois valeurs ; certains modèles sont adaptés à des objectifs spécifiques » (Fung, 2006, p. 74 ; trad. libre). Ce cadre d'analyse rend compte de l'étendue des designs participatifs possibles au sein des organisations. Le modèle proposé par Fung a l'avantage de fournir des éléments pratiques pour évaluer un dispositif participatif tout en le liant aux valeurs démocratiques. Ce modèle permet d'examiner les conditions à mettre en place pour que la participation citoyenne soit effective. Il permet aussi d'apprécier dans quelle mesure le dispositif choisi donne accès à la possibilité réelle de participer. En s'inspirant des travaux de Fung (2006), Bherer (2011) a lui aussi dégagé six facteurs pouvant influencer l'organisation de la participation citoyenne (Tableau 2). Bherer (2011) explique aussi que le contexte où se déploie la participation citoyenne est déterminant dans l'influence des dispositifs participatifs sur l'action publique, et c'est pourquoi il faut donc tenir compte des circonstances institutionnelles et politiques.



**TABLEAU 2 : LES MODALITÉS ORGANISATIONNELLES DE PARTICIPATION CITOYENNE SELON BHERER (2011)**

LES MODALITÉS ORGANISATIONNELLES	LEURS VARIANTES
Les participant.e.s	Citoyen.ne.s volontaires
	Recrutement ciblé
	Tirage au sort
	Parties prenantes citoyennes
	Parties prenantes professionnelles
L'intérêt des participant.e.s	Les participant.e.s ont un intérêt direct
	Les participant.e.s ont un intérêt indirect
Le type de participation	Spectateur.trice.s
	Expressions spontanées de leurs préférences
	Justification de leurs préférences
	Agrégation des préférences individuelles et négociation
	Délibération et discussion raisonnée
La portée de la participation	Sujet restreint
	Sujet large
La fréquence de la participation	Régulière
	Processus limité dans le temps
	Garanties législatives pour permettre la répétition
Le degré d'influence des citoyen.ne.s	Avantages personnels seulement
	Influence de type informationnel
	Recommandation et consultation
	Coproduction
	Décision

Enfin, cette réflexion sur le concept de participation citoyenne invite à mieux définir le concept de système alimentaire territorial et les particularités de la participation citoyenne à l'intérieur de ces dispositifs. Cette réflexion renforce l'idée que la transition vers des systèmes alimentaires durables requiert une participation citoyenne pour prendre part aux décisions relatives à l'alimentation et l'agriculture. Ce faisant, les systèmes alimentaires territoriaux contribuent à un idéal démocratique favorisant des politiques efficaces et légitimes répondant aux besoins citoyens (Lang, 1999 ; Candel, 2022).

### 1.3 LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX ET LES DISPOSITIFS DE LEUR GOUVERNANCE

Plusieurs définitions caractérisent les systèmes alimentaires territoriaux. Selon Rastoin (2016), le concept de « système alimentaire territorialisé » (SAT) désigne un « ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisé dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale » (p. 2). Un SAT représente une alternative au modèle agro-industriel dominant et vise à élaborer les produits alimentaires dans des filières de proximité, privilégier une agriculture familiale et des réseaux de petites et moyennes entreprises agroalimentaires liés par de courtes distances, ainsi que réduire les pertes et le gaspillage tout au long de la chaîne alimentaire (Rastoin, 2016). D'autres définitions s'inscrivent dans une perspective de développement durable. Elles sont notamment liées à la sécurité alimentaire et à une saine alimentation, au développement économique et à l'autonomie alimentaire, à l'atténuation et l'adaptation aux enjeux climatiques et environnementaux, à l'adéquation des dispositifs de gouvernance, et à la souveraineté alimentaire des communautés autochtones (Guillaumie, 2024). Un système alimentaire territorial suppose, comme le souligne Luc Bodiguel (2018, p. 414), « une démarche participative qui vise à trouver des solutions tirant justement leur force du collectif qui s'est engagé dans la démarche ».

Pour donner vie à cette dimension participative, on met en place des dispositifs de gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux à l'échelle d'une région, d'une ville-MRC, d'une municipalité ou d'un quartier. Ces dispositifs peuvent prendre des formes variées et plus ou moins formelles, par exemple des tables de concertation bioalimentaires, des conseils de politique alimentaire ou des comités de coordination du système alimentaire. Ces dispositifs de gouvernance élaborent et mettent en place des stratégies visant à améliorer leur système alimentaire territorial. Même si ces elles varient selon le contexte, certaines étapes générales peuvent être identifiées, comme le montre la



Figure 3 (Calori et collab., 2017). Les citoyen.ne.s peuvent collaborer tout au long du processus ou participer à certaines étapes seulement. En effet, des processus participatifs sont souvent utilisés pour fixer des priorités et objectifs en vue d'améliorer le système alimentaire, ce qui peut aboutir à la création d'une stratégie alimentaire comme une charte alimentaire. Les citoyen.ne.s pourraient également participer aux étapes initiales en faisant pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des mesures en faveur d'un système alimentaire plus juste et durable. Ils pourraient aussi prendre part aux étapes finales en participant à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie alimentaire urbaine mise en œuvre (Stein, 2021).

Un système alimentaire territorial nécessite des espaces où les parties prenantes, notamment les citoyen.ne.s, peuvent exprimer leurs préférences et faire valoir leurs intérêts. Pour ce faire, les dispositifs de participation citoyenne doivent être bien organisés et être portés par des leaders prêt.e.s à travailler à long terme pour pérenniser ces initiatives et en garantir le succès (Deloitte, 2013 ; Rabialahy et Guillaumie,

Résultats d'une recension des écrits :

Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

2022). En intégrant les conseils de gouvernance des SAT, les citoyen.ne.s prennent des décisions, formulent des politiques et coordonnent des actions influençant les aspects alimentaires sur un territoire spécifique, qu'il s'agisse d'une ville ou d'une région. Il existe une multitude de modèles de gouvernance des SAT. Certains conseils font partie d'une organisation publique municipale ou régionale, d'autres prennent

la forme d'organisations sans but lucratif ou adoptent un modèle dit hybride (Rabialahy et Guillaumie, 2022). Les enjeux d'inclusion, de diversité et d'équité (Collectif Récolte, 2019) sont considérés pour favoriser la participation communautaire des minorités ethniques et des personnes à faible revenu (Clark et collab., 2017 ; Porter et Ashcraft, 2020).

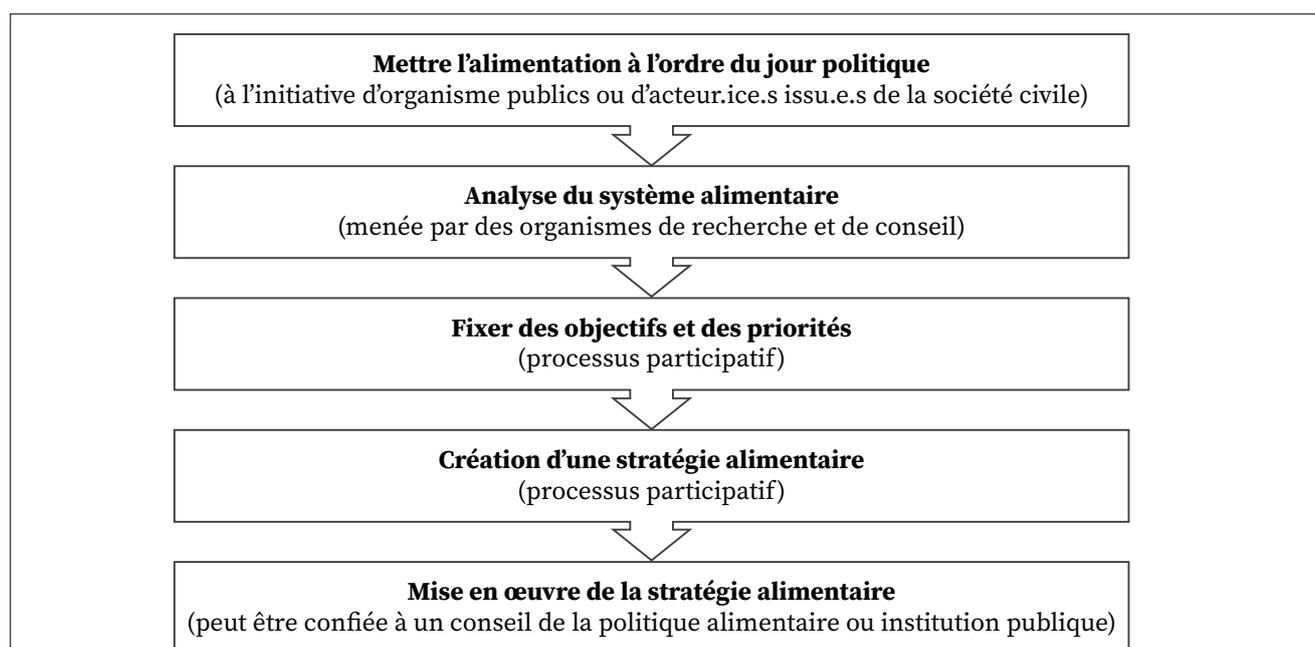
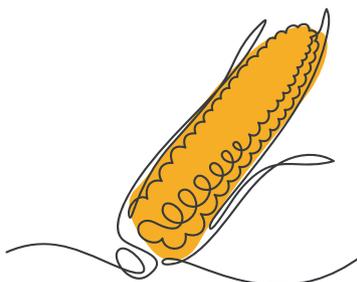


FIGURE 3. ÉTAPES GÉNÉRALES DE L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE D'APRÈS CALORI ET COLLAB. (2017) ET STEIN (2021)

En conclusion, nous avons constaté que les dispositifs de participation citoyenne demeurent peu abordés par le domaine de la gouvernance alimentaire. À notre connaissance, les modalités d'organisation favorisant l'engagement et l'influence citoyens sont peu étudiées, tout comme les résultats de ces pratiques. Cette revue vise donc à brosser le portrait des dispositifs de participation citoyenne dans les systèmes alimentaires territoriaux en identifiant leurs succès et défis. En clarifiant le contour de ces pratiques, on offre une base pour orienter les futures recherches et promouvoir l'implantation et l'efficacité des processus participatifs pour des SAT plus durables, équitables et résilients.



## 2. BUT ET OBJECTIFS

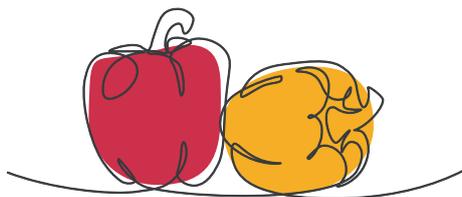
Le but de cette recension des écrits issus de la littérature académique et grise est de documenter les dispositifs de participation citoyenne pouvant être mobilisés dans les SAT ainsi que les enjeux rencontrés dans leur mise en œuvre. Cette recension a été conçue de façon à répondre aux questions suivantes : quels dispositifs participatifs impliquant les citoyen.ne.s sont mis en œuvre dans les SAT ? Quelles modalités permettent de favoriser la participation citoyenne à ces dispositifs ? Quelles modalités permettent à ces dispositifs d'influencer véritablement les SAT ?

Plus spécifiquement, les objectifs de cette recension sont les suivants :

1. documenter les différents dispositifs de participation citoyenne mobilisés au sein des SAT ainsi que les visions et bénéfices escomptés les guidant ;
2. identifier les modalités de fonctionnement et les contextes influençant la participation citoyenne à ces dispositifs ;
3. et dégager les modalités permettant à ces dispositifs d'influencer véritablement les SAT.

Ultimement, cette recension des écrits présente l'éventail des dispositifs de participation citoyenne disponibles et formule des recommandations pour leur mise sur œuvre.





### 3. MÉTHODOLOGIE

Une revue narrative de la littérature a été effectuée. Celle-ci incluait la littérature scientifique (incluant les mémoires et thèses) et la littérature grise (incluant les rapports d'organisation, guides méthodologiques et actes de colloque). Les lignes directrices SANRA (Scale for the Assessment of Narrative Review Articles) proposées par Baethge et collab. (2019) ont été utilisées pour guider la recension, l'extraction et l'analyse des données.

#### 3.1 STRATÉGIE DE RECHERCHE

Une liste initiale de mots-clés a été élaborée en suivant nos objectifs de recherche, le contenu des dictionnaires spécialisés (CISMEF, HeTOP et l'Office québécois de la langue française), des thésaurus, des bases de données scientifiques et des termes utilisés dans des publications pertinentes préalablement identifiées. Cette liste a permis de combiner des mots-clés en anglais et leurs équivalents en français. Les opérateurs booléens (« AND » et « OR ») ont été utilisés pour construire les requêtes finales. Au cours de cette démarche, plusieurs requêtes ont été testées de façon à refléter la variété des appellations des dispositifs de participation citoyenne tout en demeurant assez spécifique aux systèmes alimentaires territoriaux et aux initiatives en alimentation (Annexe 1).

La recension de la littérature a été menée entre le 1<sup>er</sup> février et le 3 mars 2023 et s'est déployée en trois étapes. La première ciblait la littérature scientifique et utilisait les bases de données Web of science, ABI/Inform, CAB Abstract et Google Scholar. Trois bases de données francophones ont également été explorées, à savoir CAIRN,

Persée et Érudit. Notre stratégie de recherche combinait le vocabulaire libre et le vocabulaire contrôlé dans les champs titres, les résumés et les mots-clés attribués aux articles par leurs auteur.e.s. Dans un deuxième temps, on a ciblé la littérature grise. Cette recherche a été effectuée dans le moteur de recherche Google. Les 30 premiers résultats étaient examinés jusqu'à épuisement de la pertinence, et ce, pour chacune des requêtes. À la troisième étape, la bibliographie des documents retenus permettait d'identifier d'autres documents pertinents pour l'étude.

#### 3.2 CRITÈRES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION

Les documents issus de la littérature scientifique et de la littérature grise ont été sélectionnés à l'aide des critères d'inclusion suivants :

1. Le document devait présenter au moins un dispositif de participation citoyenne visant à influencer un système alimentaire ou un environnement alimentaire territorial à l'échelle d'un quartier, d'une municipalité ou d'une région.
2. Le dispositif présenté devait impliquer des citoyen.ne.s en mesure d'exercer une influence significative sur le processus décisionnel de l'initiative et ne pas seulement se mobiliser pour des activités de nature consultative et ponctuelle comme la participation à un sondage ou un groupe de discussion.
3. La présentation du dispositif de participation citoyenne devait inclure des détails quant aux modalités de fonctionnement et/ou aux contextes pouvant exercer une influence comme les modalités organisationnelles, la composition des groupes, le fonctionnement interne ou les moyens d'évaluation.

Le dispositif devait être mis en œuvre dans des pays présentant un contexte socio-économique et politique similaire à celui du Québec comme les pays de l'Amérique du Nord, de l'Union européenne, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. On cherchait à inclure des documents décrivant un large éventail de dispositifs mis en œuvre au Québec et dans le reste du Canada, notamment dans les communautés autochtones.

Les documents étaient exclus :

1. si le dispositif de participation citoyenne était présenté avec peu de détails, de façon superficielle ou laconique ;
2. si le dispositif présentait la participation de groupes organisés de la société civile et non de citoyen.ne.s considéré.e.s comme des individus représentant leurs propres intérêts. Cette distinction est apparue pertinente dans le contexte où « le débat public est monopolisé par des associations disposant de moyens de communication et de lobbying » (Venne, 2011) ;
3. si le dispositif présentait la participation de parties prenantes spécifiques du système alimentaire territorial comme les agriculteur.trice.s ou les membres d'une organisation spécifique ;
4. si la publication était dans une langue autre que le français ou l'anglais ;
5. si la publication datait d'avant l'année 2000, dans le but de recentrer la recension autour des initiatives foisonnantes des 20 dernières années.

### 3.3 EXTRACTION ET ANALYSE DES DONNÉES

En complément aux objectifs de la recherche, le cadre conceptuel proposé par Fung (2006) et complété par Bherer (2011) (voir Partie 1.2) a guidé l'extraction des données. Ces modèles ont l'avantage de fournir des éléments pratiques et contextuels pour évaluer un dispositif participatif tout en faisant le lien avec les valeurs démocratiques. Ils permettent d'examiner les conditions à mettre en place pour rendre effective la participation citoyenne et apprécier dans quelle mesure le dispositif choisi donne accès à une réelle possibilité de participer. Une grille

d'extraction en format Excel a été développée, puis prétestée avec une dizaine de documents jusqu'à l'obtention d'une version satisfaisante d'un cadre d'analyse. Deux tableurs ont été créés afin d'extraire et de classer différentes données.

Dans un premier temps, des données ont été extraites pour documenter les caractéristiques des documents de la recension. Cela incluait le nom de l'auteur.e principal.e ; l'année de publication ; le titre ; le type de document (article scientifique, mémoire ou thèse, guide méthodologique, rapports, recension des écrits, récit d'expérience ou étude de cas) ; le pays où le dispositif a été implanté ; le type de dispositif présenté (comités de gouvernance incluant des citoyen.nes, groupes de travail de citoyen.nes, forums publics et assemblées, ateliers participatifs ou recherches participatives) ; la principale organisation à mettre en œuvre le dispositif (municipalité, organisme à but non lucratif, organisation gouvernementale, université, multiples organisations, etc.) ; le nom du dispositif de participation citoyenne ; le nombre de participant.e.s (entre 0 et 10 personnes, entre 10 et 50, plus de 50 ou non renseigné) ; la source de financement du dispositif (programmes de subventions, municipalité, OBNL ou multiples organisations) ; et la fréquence des rencontres (hebdomadaires, mensuelles, annuelles ou non renseigné). Ces données ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives ou de fréquence.

Dans un second temps, une analyse thématique semi-inductive a été utilisée afin d'identifier les thèmes clés liés aux questions de recherche (Paillé et Mucchielli, 2021). Les données ont été extraites (copiées-collées sans reformulation) selon les catégories et sous-catégories présentées au Tableau 3. Des sous-catégories additionnelles pouvaient émerger en cours de codification. Les documents étaient lus à plusieurs reprises dans leur entièreté afin de s'assurer d'extraire l'ensemble de données pertinentes. Les données extraites dans chaque catégorie étaient ensuite lues et résumées et les extraits les plus représentatifs étaient sélectionnés. L'extraction des données a été réalisée par un membre de l'équipe de recherche (MFS).

**TABEAU 3. CATÉGORIES RETENUES POUR L'EXTRACTION DES DONNÉES  
(INSPIRÉ DE BHERER, 2011 ; FUNG, 2006)**

CATÉGORIES	SOUS-CATÉGORIES
Identification de l'initiative	Nom de l'initiative
	Documents présentant l'initiative
Concepts utilisés par les auteur.e.s	Définitions
	Justifications
Contexte de l'initiative	Facteurs contextuels influençant la participation citoyenne à ces dispositifs
	Vision et but
	Ressources et partenaires
Mandat et rôle de l'initiative	Mandat et rôle de l'initiative
	Niveau de participation (spectateur.rice, expression spontanée des préférences, justification, négociation, délibération)
Modalité de sélection des citoyen.ne.s	Composition (citoyen.ne.s volontaires, recrutement ciblé, tirage au sort, parties prenantes citoyennes, parties prenantes professionnelles)
	Représentativité
	Recrutement
	Processus de sélection
	Durée du mandat
	Prise en compte de la diversité
Fonctionnement de la participation et activités	Rémunération
	Format de la participation (implication, fréquence, horaire, processus limité dans le temps, garanties légis/ réglementaires permettant la répétition)
	Fonctionnement interne et responsabilité des membres
	Prise de décision (modalités, consensus, vote, majorité)
	Liens avec les paliers de gouvernement et pouvoir décisionnel (ex. degré d'influence, coproduction)
Outils de planification, d'évaluation et de reddition de comptes	Liens avec les paliers de gouvernement
	Mécanismes d'évaluation du processus et résultats
Enjeux, facteurs facilitants et obstacles	Enjeux, facteurs facilitants et obstacles classés par sous-catégories (ex. contexte politique et territorial, contexte communautaire, financement, organisation de l'initiative)
Recommandations émises par les auteur.e.s du document	Recommandations émises dans les sections Discussion et Conclusion des documents
Autres constats pertinents	Autres informations potentiellement pertinentes à la compréhension du phénomène et n'ayant pas été documentées dans les catégories précédentes



## 4. RÉSULTATS

### 4.1 CARACTÉRISTIQUES DES DOCUMENTS INCLUS

Les recherches bibliographiques nous ont enjoint à sélectionner 34 documents recensés au Tableau 4. Ils sont équitablement répartis entre la littérature scientifique (59 %) et la littérature grise (41 %). La moitié des documents a été publiée entre 2005 et 2019 et l'autre moitié après 2020. Les trois-quarts des documents provenaient de l'Amérique du Nord et le tiers du Canada. Un total de 45 initiatives a été recensé. Celles qui ont été menées à l'échelle municipale étaient les plus nombreuses, suivies de celles menées à l'échelle locale (dans un quartier ou une communauté). Notre revue nous a permis de dégager cinq dispositifs de participation citoyenne dans les

SAT : les comités de gouvernance alimentaire où participaient des citoyen.ne.s étaient les plus foisonnants (47 % de toutes les initiatives), suivis de la recherche participative (24 %), des groupes de travail de citoyen.ne.s, des ateliers participatifs, et enfin des forums et assemblées de citoyen.ne.s. Une des initiatives regroupait plusieurs catégories. Les informations relatives aux modalités d'organisation comme le nombre de participant.e.s, le type de financement et la fréquence des rencontres n'étant pas suffisamment citées et/ou détaillées dans les documents, ces catégories n'ont donc pas été retenues pour le traitement statistique. Les références complètes des documents recensés sont proposées à l'Annexe 2.



**TABEAU 4 : CARACTÉRISTIQUES DES DOCUMENTS ET LEURS INITIATIVES INCLUS DANS LA RECENSION**

CARACTÉRISTIQUES		NOMBRE D'ÉTUDES	POURCENTAGE
Années de publication	2005-2009	1	3 %
	2010-2014	4	12 %
	2015-2019	11	32 %
	2020-2023	18	53 %
Type de document	Article scientifique	20	59 %
	Guide méthodologique	1	3 %
	Thèse ou mémoire	3	9 %
	Rapport ; recension des écrits	2	6 %
	Rapport ; récit d'expérience	2	6 %
	Rapport ; étude de cas	6	18 %
Pays de l'organisation émettrice	États-Unis	14	41 %
	Canada	12	35 %
	France	3	9 %
	Autres (ex. Angleterre et Allemagne)	5	15 %
Niveau géographique	Local (quartier ou communauté)	10	29 %
	Municipal	14	41 %
	Régional	6	18 %
	National	4	12 %
Type de dispositif	Les comités de gouvernance alimentaire incluant des citoyen.ne.s	21	47 %
	Les groupes de travail citoyens	6	13 %
	Les ateliers participatifs	3	7 %
	Les forums et assemblées de citoyen.ne.s	3	7 %
	Les recherches participatives	11	24 %
	Multiples	1	2 %

#### 4.2 LES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE POUR LA GOUVERNANCE DES SAT

Cinq types de dispositifs ont été identifiés par notre recension des écrits : les comités de gouvernance alimentaire incluant des citoyen.ne.s, les groupes de travail réunissant des citoyen.ne.s, les ateliers participatifs, les forums et assemblées incluant les citoyen.ne.s et les recherches participatives. Bien que les ateliers participatifs et les

forums et assemblées incluant les citoyen.ne.s soient des dispositifs de participation ponctuels, ils ont été inclus dans la recension car ils mettent en place des processus décisionnels inclusifs qui donnent aux participant.e.s un rôle actif dans la prise de décision. Rappelons que les dispositifs de consultation comme les sondages et les groupes de discussion n'ont pas été retenues. Seuls les dispositifs de collaboration et de partenariat qui respectent la définition de Lebel

et collab. (2020) ont été retenus. Selon ces auteur.e.s, une « consultation » consiste à demander aux citoyen.ne.s leur opinion sur un ou plusieurs sujets traités par les organisations ; une « collaboration » permet aux citoyen.ne.s de contribuer à la prise de décision sur un ou plusieurs sujets spécifiques et à des moments spécifiques ; et le « partenariat » permet aux citoyen.ne.s de contribuer à la prise de décision tout au long d'un projet. Notons que dans la documentation recensée, il était parfois difficile de documenter les dispositifs de participation citoyenne, la plupart des documents se contentant de décrire les initiatives sans fournir d'explication conceptuelle ou davantage de détails opérationnels (Cretella, 2016).

#### 4.2.1 LES COMITÉS DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE INCLUANT DES CITOYEN.NE.S

Dans 21 études, les citoyen.ne.s s'impliquaient dans les dispositifs de gouvernance alimentaire, le plus souvent à travers des conseils de politique alimentaire. Ceux-ci font partie des dispositifs de gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux nés dans les grandes métropoles au cours des années 1980 (McCullagh et Santo, 2012). Depuis, ces conseils impliquent des structures formelles où les citoyen.ne.s collaborent avec un palier gouvernemental et d'autres parties prenantes dans l'élaboration de politiques alimentaires (Bassarab et collab., 2019 ; Mendes, 2016). Ces dernières sont le plus souvent composées de représentant.e.s des secteurs traditionnels de la chaîne alimentaire (production agricole, transformation/fabrication, distribution, vente au détail, consommation et gestion des déchets) et des secteurs communautaires, sociaux, de l'éducation et de la santé (McCullagh et Santo, 2012). Puisque ces conseils reflètent l'histoire, la culture politique et les caractéristiques socio-économiques uniques du territoire où ils opèrent, il n'y en a pas deux identiques dans leur forme (Bassarab et collab., 2019).

Les sujets traités par ces conseils sont directement liés à l'alimentation (zonage de la vente au détail, financement lié à l'alimentation, règlements sur la sécurité alimentaire, etc.) et comprennent essentiellement des activités comme la rédaction de résolutions, rapports et

propositions pour et avec les gouvernements (Copen et Cuneo, 2015 ; Schiff et collab., 2022). Leur but est généralement de s'attaquer aux problèmes auxquels est confronté leur système alimentaire (Bassarab et collab., 2019). Ces conseils renforcent l'engagement citoyen dans l'élaboration de la politique alimentaire (Stein, 2021) et sont le plus souvent dirigés par un palier du gouvernement comme une municipalité ou par un organisme à but non lucratif (Bassarab et collab., 2019 ; Rabialahy et Guillaumie, 2022). Dans ce dernier cas, il s'agit souvent d'une forme hybride : le conseil de politique alimentaire est partiellement lié au palier gouvernemental et jouit par exemple de fonds et ressources, mais continue de fonctionner comme un organe consultatif indépendant (Bassarab et collab., 2019 ; Stein, 2021).

Dans les études que nous avons analysées, les dispositifs de gouvernance alimentaire disposaient de comités ou sous-comités aux mandats ciblés auxquels participaient les citoyen.ne.s. Puisque certains conseils ont un nombre limité de places et sollicitent des candidatures pour une certaine durée, certains font appel à des représentants « non membres » pour participer aux groupes de travail sans y être membres à part entière (McCullagh et Santo, 2012). Par ailleurs, des comités dédiés spécifiquement à l'élaboration d'un plan d'action du système alimentaire (Giddy et collab., 2022) ou d'une charte alimentaire servaient à fixer des priorités et des objectifs pour améliorer un système alimentaire (Stein, 2021). Si, avant la création de conseils de politique alimentaire, les questions alimentaires étaient traitées de manière séparée, ils permettent maintenant à tous les acteur.trice.s, dont les citoyen.ne.s, du système alimentaire de se réunir autour d'une table et d'aborder les questions alimentaires dans un esprit de collaboration (Mutuma, 2014).

#### 4.2.2 GROUPES DE TRAVAIL DE CITOYEN.NE.S

Dans 6 des études, les groupes de travail incluant spécifiquement des *citoyen.ne.s* étaient mis en œuvre à l'intérieur des activités de gouvernance alimentaire. Ces groupes de travail réunissent des citoyen.ne.s engagé.es pour travailler de manière approfondie sur des questions spécifiques liées

à leur système alimentaire. Généralement, ces comités prennent la forme de réunions préparées, planifiées et régulières mensuelles ou bimensuelles. Ces groupes de travail peuvent formuler des recommandations, développer des initiatives spécifiques ou résoudre des problèmes particuliers. Ils apportent une expertise citoyenne au processus décisionnel, notamment à travers la rédaction d'un mémoire ou le partage de résultats. Ces groupes de travail peuvent également être représentés dans des comités décisionnels du système alimentaire territorial. Ils sont parfois utilisés dans des processus de délibération visant à créer une sphère publique représentative élue par tirage au sort dans le but de débattre d'une question donnée pour parvenir à un jugement en la matière (Huttunen et collab., 2022 ; OCDE, 2020).

Les groupes de travail présentent l'avantage de positionner les personnes participantes comme expertes pour décrire leur réalité et suggérer des éléments de solution au problème posé (Leclerc et collab., 2011). Enfin, ces groupes favorisent les échanges entre participant.e.s et approfondissent ainsi le sujet à l'étude (Leclerc et collab., 2011). Ces groupes, généralement de petite taille, intègrent plus facilement les groupes marginalisés et deviennent aussi bien souvent des expériences transformatrices et émancipatrices pour les participant.e.s. Ils peuvent permettre de mettre des mots sur une intimité vécue, sur des mécanismes d'oppression, en plus d'établir de profonds liens d'entraide et de solidarité.

#### 4.2.3 LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Dans 3 des études, la méthode des ateliers participatifs était privilégiée (Lequin, 2022 ; Levkove et Sheedy, 2017 ; Lourival et Rose, 2022). Ces ateliers peuvent prendre la forme d'ateliers de cuisine dans un local ou en plein air (Lequin, 2022). L'animation sera alors découpée en trois séquences (Lequin, 2022) : la mise en scène de l'atelier ayant pour objectif une captation du public ; la préparation, qui peut inclure l'épluchage, la découpe de légumes, la cuisson de pains pita, etc. ; et une discussion informelle autour des pratiques alimentaires personnelles. L'implication des animateur.trice.s est importante à cette étape, car elle nécessite un.e animateur.trice-



facilitateur.trice et un.e animateur.trice-observateur.trice ; et enfin la tenue du repas et poursuite des discussions informelles.

Les ateliers participatifs peuvent aussi prendre la forme de discussions autour d'un repas ou de collaboration (« kitchen table talks ») (Lourival et Rose, 2022 ; Levkoe et Sheedy, 2019). Menés par les citoyen.ne.s, ces ateliers sont des réunions semi-structurées qui se déroulent dans divers espaces, notamment des maisons, des parcs publics, les locaux d'organisations à but non lucratif, des centres communautaires, des écoles publiques et des universités. L'objectif est de créer un espace accueillant, inclusif et propre à

chaque communauté qui permet d'approfondir les réseaux existants, de favoriser un dialogue collaboratif dans l'exploration des principaux défis des systèmes alimentaires et de formuler des recommandations menant au changement (Levkoe et Sheedy, 2019).

Les ateliers créent des espaces propices où les participant.e.s peuvent non seulement discuter, mais aussi s'impliquer activement dans des activités pratiques autour de l'alimentation comme la préparation culinaire et la dégustation. Cette approche immersive vise à encourager la participation active des citoyen.ne.s à la conception et la mise en œuvre d'initiatives liées aux SAT. Elle facilite les interactions pratiques et engageantes, permet aux citoyen.ne.s de s'impliquer activement dans des activités liées à l'alimentation et mêle expériences pratiques et discussions informelles. Conduits généralement dans un environnement sécurisant, ces ateliers favorisent des conversations informelles, libérant la parole, et sont guidés par un.e animateur.trice qui collige les données, explique aux participant.e.s le fonctionnement et encadre les discussions.

La participation citoyenne et la représentation des enjeux de cohésion sociale et de solidarité restent des défis. À cet égard, les ateliers ont l'avantage de pouvoir être tenus dans des lieux « de vulnérabilités » comme les quartiers populaires et ainsi favoriser l'implication de qui n'est généralement pas invité.e à prendre des décisions dans les SAT (Lequin, 2022). Ces ateliers mobilisent et impliquent les citoyen.ne.s dans la définition d'une stratégie et l'appropriation du projet (Lequin, 2022). Les lieux de rencontres sont souvent familiers, confortables et accessibles (Levkoe et Sheedy, 2019). La mise en scène des ateliers attise la curiosité et capte l'attention du public, et les discussions informelles qui y sont tenues permettent d'extraire des informations qualitatives sur l'implication des personnes vulnérables (Lequin, 2022).

#### **4.2.4 LES FORUMS ET ASSEMBLÉES DE CITOYEN.NE.S**

Dans 3 études, ce sont les forums et assemblées de citoyen.ne.s qui ont été mobilisés, tout en donnant un rôle actif dans la prise de décision.

Les assemblées et forums de citoyen.ne.s sont des rencontres ouvertes et inclusives où les membres de la communauté se réunissent pour discuter, débattre et prendre des décisions concernant les enjeux alimentaires locaux. Ces événements offrent un espace démocratique où les citoyen.ne.s peuvent participer activement en partageant leurs connaissances, leurs expériences et leurs préoccupations (Mutuma, 2014). Les participant.e.s sont invité.es à s'informer, à délibérer et à formuler des recommandations collectives qui tiennent compte de la complexité des enjeux stratégiques pluridimensionnels et des compromis qu'ils nécessitent (OCDE, 2020). Les assemblées et forums de citoyen.ne.s sont souvent organisés par des structures de gouvernance locales, des groupes communautaires ou des organisations non gouvernementales, et visent à promouvoir le dialogue ouvert, la collaboration et la prise de décision collective (Doherty et collab., 2020).

Des délibérations autour de sujets sont organisées après une série de courtes présentations de citoyen.ne.s, de chercheur.se.s, de décideur.se.s politiques, de parties prenantes du système alimentaire, et de participant.e.s sur leurs expériences en matière de système alimentaire (Doherty et collab., 2020). Ce dispositif encourage la participation de grands groupes, parfois une centaine de participant.e.s (Klein et Enriquez, 2022), ce qui permet souvent d'être plus représentatif de la communauté et du territoire, tout en traitant de sujets plus larges. Ces événements sont généralement plus informels et ponctuels. En outre, Stein (2021) souligne que ce ne sont pas seulement les résultats de ces types d'interactions qui importent, mais aussi le repositionnement des acteur.trice.s les un.e.s par rapport aux autres et la manière dont cela peut leur être bénéfique à long terme.

#### **4.2.5 LES RECHERCHES PARTICIPATIVES**

Dans 11 études, les recherches participatives aussi appelées « recherches-action participatives » ont été mobilisées. Cette approche implique les chercheur.se.s et les partenaires locaux à chaque étape du processus de recherche, de la conception du projet jusqu'à la diffusion des résultats en passant par l'analyse et



et une passation rapide à l'action. Le travail de croisement des savoirs a permis d'explorer des avenues de travail découlant d'un besoin exprimé, tout comme il a permis de vérifier la faisabilité du mécanisme à implanter (Fontan et Heck, 2017). Ainsi, les participant.e.s ne sont pas simplement des sujets d'étude, mais jouent un rôle actif dans la définition des questions de recherche, dans la collecte de données et dans l'interprétation des résultats. Ces initiatives garantissent que la recherche reflète les préoccupations et les perspectives citoyennes sur le système alimentaire, renforçant ainsi la pertinence et l'applicabilité des résultats pour le territoire.

Dans 3 études, la recherche participative a été utilisée pour mettre en œuvre des initiatives améliorant le système alimentaire des communautés autochtones. Le colonialisme a bouleversé l'alimentation autochtone, menant à un abandon partiel des pratiques traditionnelles et à une augmentation de la consommation d'aliments « de marché ». Ces produits doivent être importés, ce qui gonfle leur coût (Parent, 2021). L'accès à une alimentation saine constitue donc un véritable défi dans les communautés nordiques, et la recherche participative permet d'accompagner ces communautés à recréer un système alimentaire sur leur territoire (Domingo et collab., 2021 ; Lamalice et collab., 2021 ; Parent, 2021).

l'interprétation des données. C'est une forme de recherche souple qui s'adapte au contexte local et a comme particularité d'intégrer activement les citoyen.ne.s (Lamalice et collab., 2016). Fontan et Heck (2017) expliquent le fonctionnement de ces dispositifs. Dans un premier temps, au sein des groupes de travail, les citoyen.ne.s expriment leurs besoins. Les chercheur.se.s identifient des mécanismes ou dispositifs présents dans la littérature qui répondent à ce besoin et en présentent les mécanismes de façon vulgarisée en dégagant les avantages et désavantages de chacun. En parallèle, les citoyen.ne.s s'assurent que les solutions étudiées par l'équipe de recherche soient conformes à leurs besoins, qu'elles soient clairement présentées et permettent une prise de décision éclairée

#### **4.2.6 RÉCAPITULATIF DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE MOBILISÉS POUR LA GOUVERNANCE DES SAT**

Le Tableau 5 récapitule les dispositifs de participation citoyenne selon l'objectif de l'initiative et les paramètres à prendre en compte. Ces paramètres réfèrent au choix du sujet abordé (spécifique ou non), à la taille du groupe ou au mode de participation (activité, etc.). Chaque dispositif a ses propres objectifs liés à la participation citoyenne dans les SAT. Ils peuvent être combinés ou adaptés en fonction des besoins et des contextes locaux pour atteindre des résultats optimaux en matière de gouvernance alimentaire. Il importe néanmoins de souligner que les paramètres de fonctionnement étaient souvent peu détaillés dans les documents analysés.

**TABLEAU 5 : CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA GOUVERNANCE DES SAT**

TYPE DE DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE	OBJECTIFS DU DISPOSITIF	PARAMÈTRES À PRENDRE EN COMPTE
Comités de gouvernance alimentaire incluant des citoyen.ne.s	Impliquer les citoyen.ne.s dans les prises de décision en collaboration avec le comité de gouvernance alimentaire	Les citoyen.ne.s peuvent être en minorité
Groupes de travail de citoyen.ne.s	Impliquer les citoyen.ne.s dans des groupes spécialisés pour aborder des problèmes spécifiques liés aux systèmes alimentaires	Les groupes traitent généralement d'un sujet spécifique dont ils ne sont pas forcément spécialistes.
Ateliers participatifs	Faciliter des interactions pratiques et engageantes permettant aux citoyen.ne.s de s'impliquer activement dans des activités liées à l'alimentation	Nécessite un lieu informel pour la participation et la présence d'animateur.trice.s Adaptés pour inclure les personnes en situation de vulnérabilité
Forums et assemblées de citoyen.ne.s	Favoriser une plus large participation citoyenne, en offrant la possibilité aux participant.e.s de dialoguer	Permet d'inclure un plus grand nombre de participant.e.s, souvent représentatif.ve.s de la communauté Offre un format plus ouvert Événements généralement ponctuels
Recherches participatives	Intégrer activement les citoyens dans le processus de recherche sur les questions alimentaires	Adaptées pour inclure les personnes en situation de vulnérabilité

#### 4.3 BÉNÉFICES ANTICIPÉS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES SAT

Plusieurs bénéfices de la participation citoyenne dans les SAT sont relevés par les auteur.e.s, tant sur le plan des résultats du système alimentaire lui-même que du point de vue de sa gouvernance et des participant.e.s.

Parmi les bénéfices pour les résultats du SAT, on distingue :

- améliorer la sécurité alimentaire des communautés. En 2017 à Baltimore, par exemple, près

de 23 % des résident.e.s vivaient une insécurité alimentaire, ce qui était une des priorités du conseil de politique alimentaire de cette ville (Swartz et collab., 2018 ; Kessler, 2019). C'est aussi le cas des initiatives mises en place dans les communautés autochtones (Domingo et collab., 2021 ; Lamalice et collab., 2021 ; Parent, 2021). Les SAT cherchent à rendre disponible et redonner accès à une alimentation de qualité et saine qui réponde aux besoins nutritionnels (Bassarab, 2019 ; Franzen-Castle et collab., 2022 ; Packer, 2014) ;

## Résultats d'une recension des écrits :

Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

- *recréer une économie alimentaire durable* (Brons et collab., 2022) et construire un système alimentaire durable et juste (Doherty et collab., 2020 ; Giddy et collab., 2022 ; Ostenso et collab., 2020) facilitant le développement économique d'agriculteurs locaux et l'accès à des aliments sains (Thompson et collab., 2020) ;
- *lutter contre les inégalités* en matière de santé, d'économie et d'environnement dans les zones prioritaires en matière d'alimentation saine (Boden et Hoover, 2018 ; Fink et Wolff, 2022 ; Ostenso et collab., 2020) ;
- *renforcer les liens sociaux* et redéfinir le travail d'équipe (Boden et Hoover, 2018 ; Klein et Enriquez, 2022).

Pour les structures de gouvernance, la participation citoyenne permettait de :

- *favoriser la diversité et l'inclusivité des participant.e.s.* Ainsi, les solutions proposées par les citoyen.ne.s lors des activités étaient plus représentatives de la réalité de toutes et tous (Fontan et Heck, 2017 ; Giddy et collab., 2022 ; Klein et Enriquez, 2022). Ces processus associent action publique et prise de décision et impliquent des groupes habituellement exclus comme les jeunes, les personnes défavorisées, les femmes ou les minorités (OCDE, 2020). Les communautés autochtones semblent être le plus souvent impliquées lors de recherches participatives qui les aident à établir un système alimentaire propre à leur territoire (Domingo et collab., 2021 ; Lamalice et collab., 2021 ; Parent, 2021).
- *mettre en place des formules de collaboration alternatives renforçant les capacités d'agir* et de choisir des citoyen.ne.s (Boden et Hoover, 2018 ; Klein et Enriquez, 2022 ; OCDE, 2020) ;
- *éduquer les citoyen.ne.s* aux questions liées aux systèmes alimentaires et à la nutrition (Coplen et Cuneo, 2015 ; Franzen-Castle et collab., 2022) ;
- *renforcer la légitimité des décisions prises* (OCDE, 2020).

Pour les participant.e.s à ces dispositifs, les bénéfices étaient de :

- *Apprécier la démarche du collectif et les liens sociaux créés* pendant ces initiatives. Le

sentiment d'appartenance a été relevé comme un des bénéfices liés à la participation (Klein et Enriquez, 2022 ; Levkoe et Sheedy, 2019). La participation des citoyen.ne.s favorise un sentiment d'engagement et de responsabilité au sein de la communauté (Coplen et Cuneo, 2015). Une communauté engagée est plus susceptible de collaborer et de soutenir activement les initiatives visant à améliorer les systèmes alimentaires locaux (Klein et Enriquez, 2022).

- *Renforcer leurs compétences et reprendre du contrôle* sur ces sujets traités (Coplen et Cuneo, 2015 ; Klein et Enriquez 2022). Elle favorise un échange d'informations et d'apprentissage mutuel entre les participant.e.s et les organisateur.trices (Coplen et Cuneo, 2015). Les parties prenantes développent une compréhension plus profonde des enjeux conduisant à des décisions plus éclairées (OCDE, 2020).

La participation citoyenne apparaît comme un moyen efficace de créer des SAT résilients, durables et adaptés aux besoins locaux. Les bénéfices de la participation citoyenne sont nombreux, non seulement pour les SAT, mais également pour les structures de gouvernance et les participant.e.s. Ces bénéfices réaffirment la nécessité de promouvoir et soutenir activement la participation citoyenne dans la construction de systèmes alimentaires territoriaux durables.

#### 4.4 LES FACTEURS INFLUENÇANT LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE

Les documents recensés ont permis de dégager des facteurs liés au territoire, liés aux modalités de fonctionnement et liés à leur prise en compte pour la prise de décisions dans le SAT.

##### 4.4.1 LES FACTEURS LIÉS AUX PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE

Les particularités du territoire influençant les dispositifs de participation sont les suivantes :

- *Les spécificités socio-économiques et culturelles du territoire.* Les SAT doivent s'adapter aux spécificités socio-économiques et culturelles de leur territoire, influençant ainsi les dispositifs de participation citoyenne.

Ainsi, Prost (2019) a réalisé une recherche participative au sein d'un quartier parmi les 10 % les plus défavorisés de l'Angleterre en termes d'éducation, d'emploi, de revenus, de santé et de qualité de l'environnement. Thompson et collab. (2020) ont quant à eux mené une étude sur le fonctionnement d'un conseil de politique alimentaire dans une région touchée par une ségrégation sociospatiale historique, un racisme structurel et un coût de denrées alimentaires élevé. Parallèlement, une revue de la littérature des conseils de politique alimentaire réalisée par Schiff et collab. (2022) a souligné que la plupart des conseils étaient essentiellement composés de professionnels de la classe moyenne issus de milieux socio-économiques et éducatifs similaires. On remarquait aussi que la plupart des conseils de gouvernance des SAT se concentrent sur des enjeux de production alimentaire locale ou de santé publique sans aborder les disparités sociales sous-jacentes (Packer, 2014). Les dispositifs doivent donc s'appuyer sur les besoins exprimés par des personnes vivant de l'exclusion et de la pauvreté. Leurs actions collectives viseront ainsi la transformation du cadre culturel sociétal et seront des vecteurs d'inclusion plutôt que de renforcement des mécanismes d'exclusion (Fontan et Heck, 2017). Aussi, il était recommandé que les SAT considèrent leur héritage culturel, notamment en regard de l'immigration, du colonialisme et du racisme dans leurs dispositifs de participation citoyenne (Kessler, 2019).

- *Le climat politique dans le SAT.* Le climat politique exerce une influence sur la création de politiques alimentaires, sur l'aménagement du territoire et sur l'importance accordée à la participation citoyenne (Coplen et Cuneo, 2015). Selon plusieurs auteur.e.s, le climat politique influence les modalités de fonctionnement du SAT, ses préoccupations, sa volonté de mettre en œuvre de politiques alimentaires territoriales et son rôle dans la mise en place des initiatives citoyennes (Michel et collab., 2022). L'implication de citoyen.ne.s au sein de conseils de politique alimentaire a eu pour effet de favoriser leur prise de conscience, leur confiance envers

les mécanismes démocratiques et leur engagement politique sur le territoire (Levkoe et Sheedy, 2019).

- *La géographie urbaine ou rurale du territoire.* L'analyse des documents a permis de constater que les dispositifs de participation citoyenne sont plus souvent réalisés dans les SAT de grandes métropoles, tandis que les SAT en zone rurale sont davantage préoccupés par le manque d'accès à une saine alimentation causé par les distances importantes à parcourir et les coûts élevés des aliments dans les zones reculées (Franzen-Castle et collab., 2022). Des disparités étaient tout de même relevées entre les SAT de grandes métropoles, certains situés dans des « déserts » de production alimentaire et d'autres dans des régions riches en production alimentaire comme la « fruit belt » en Pennsylvanie (Boden et Hoover, 2018).



Ainsi, des facteurs contextuels comme des spécificités culturelles et socio-économiques, le contexte politique et la géographie influencent les dispositifs de participation citoyenne. Chaque SAT est unique et considérer ces facteurs contextuels est essentiel à la réussite des dispositifs de participation citoyenne.

#### 4.4.2 LES FACTEURS LIÉS AU FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE

Les modalités de fonctionnement des dispositifs de participation citoyenne sont apparues comme exerçant une influence significative. Ces modalités façonnent les dispositifs de participation citoyenne et peuvent dynamiser la participation citoyenne et contribuer à des SAT plus inclusifs. Les choix des modalités de fonctionnement étaient décrits comme clé dans l'intégration réussie de la participation aux SAT. On soulignait que ces modalités étaient souvent peu ou pas clairement définies au moment de leur démarrage, mais se clarifiaient au fur et à mesure de leur mise en œuvre (Lequin, 2022).

- *L'attention portée à l'inclusion.* Certains écrits rapportaient que les SAT devraient mobiliser une approche inclusive visant une représentation de l'ensemble de la population dans les dispositifs citoyens alors que d'autres recommandaient une surreprésentation des personnes aux faibles revenus et les minorités racisées, souvent exclues des mécanismes de participation et aux prises avec davantage de défis alimentaires (Giddy et collab., 2022 ; Kessler, 2019 ; McCullagh et Santo, 2012). Souvent, c'était des citoyen.ne.s participant à des conseils de politique alimentaire qui déclaraient souhaiter l'inclusion de plus de membres vivant avec un faible revenu et de minorités racisées (Boden et Hoover, 2018).
  - *La participation des populations autochtones.* Certaines études mentionnaient l'importance d'inclure les populations autochtones, notamment en invitant les dirigeant.e.s autochtones à participer aux groupes de travail du SAT (Levkoe et Sheedy, 2019). Pour Levkoe et Sheedy (2019), il est impératif d'aborder la question des inégalités de pouvoir dans la gouvernance des SAT, de reconnaître la valeur des différences, de favoriser des mécanismes de participation inclusifs, et de parvenir à mobiliser des participant.e.s issu.e.s des communautés autochtones.
  - *Lever les barrières à la participation.* Les documents recommandaient de veiller à ce que tous les citoyen.ne.s aient des chances égales de partici-
- per aux dispositifs de participation citoyenne. Il était recommandé de prendre en compte le fait que les citoyen.ne.s ne bénéficient pas d'une même disponibilité en temps, d'une même sécurité financière, ni d'un même sentiment de confiance ou d'intérêt à l'égard des institutions publiques (OCDE, 2020). Dans ce contexte, plusieurs leviers facilitant la participation étaient recommandés, entre autres :
- *proposer plusieurs modalités de participation* de façon à permettre aux citoyen.ne.s de participer conformément à leurs préférences et contraintes (Doherty et collab., 2020 ; Heck et Socquet-Juglard, 2019 ; Giddy et collab., 2022 ; Klein et Enriquez, 2022) ;
  - *coplanifier les activités avec des participant.e.s pressentis* pour maximiser l'accessibilité et l'intérêt envers l'initiative, par exemple en élisant des lieux accessibles (Coplen et Cuneo, 2015 ; Dupéré et collab., 2022 ; Levkoe et Sheedy, 2019 ; Boden et Hoover, 2018 ; Mendes, 2008 ; Giddy et collab., 2022 ; Lourival et Rose, 2022 ; Franzen-Castle et collab., 2022) ;
  - *de rembourser les coûts* liés de transport, d'hébergement, de garde d'enfants ou de perte de rémunération liés à la participation (Coplen et Cuneo, 2015 ; OCDE, 2020) ; de proposer une adhésion formelle à un comité qui décrirait les attentes et avantages (Boden et Hoover, 2018 ; Mendes, 2008 ; Lourival et Rose, 2022) ;
  - *de ne pas exercer une pression sur les citoyen.ne.s* quant à l'importance de leur participation (Heck et Socquet-Juglard, 2019) ;
  - *d'attribuer un financement à long terme et attitrer une personne-ressource* à l'organisation et la coordination de l'initiative de participation citoyenne (Heck et Socquet-Juglard, 2019 ; Klein et Enriquez, 2022 ; Michel et collab., 2022) pour assurer la viabilité à long terme de l'initiative et favoriser une influence continue sur le SAT (Coplen et Cuneo, 2015).
  - *Répondre aux besoins d'information et d'apprentissage des participant.e.s.* Plusieurs documents soulignaient l'importance de

répondre aux besoins d'information et d'apprentissage des citoyen.ne.s de façon adéquate et signifiante. Dans les groupes de travail ou lors d'activités exigeant une délibération, cela pouvait consister à fournir des informations précises et pertinentes reflétant une diversité de points de vue de façon à aider les participant.e.s à poursuivre leurs réflexions et faire des choix éclairés. Cela pouvait aussi vouloir dire offrir des formations sur les différents aspects du système alimentaire et de sa gouvernance dans le but d'installer des conditions de participation plus équitables et soutenir l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences (Heck et Socquet-Juglard, 2019). Ces formations permettent notamment de valoriser la contribution des membres citoyen.ne.s et d'installer un espace de partage (Boden et Hoover, 2018). Pour que les membres puissent assumer de plus grandes responsabilités au sein des comités, les informations doivent être accessibles (Michel et collab., 2022). Elles peuvent provenir de sources variées, notamment de documents officiels, d'acteur.trice.s sur le terrain sollicité.e.s par le comité ou de l'animateur.trice dudit comité (OCDE, 2020).

- *L'animation de l'initiative citoyenne.* Le rôle d'animation est crucial pour le succès des dispositifs citoyens. Idéalement, ces dispositifs citoyens mobilisent des leaders de la communauté, ce que soit de façon formelle ou informelle (Boden et Hoover, 2018 ; Coplen et Cuneo, 2015 ; Dupéré et collab., 2022 ; Klein et Enriquez, 2022 ; Franzen-Castle et collab., 2022 ; Heck et Socquet-Juglard, 2019). Il importe que les animateur.trice.s soient formé.e.s tant en animation que sur le sujet discuté afin de pouvoir vulgariser et répondre aux questions le plus clairement possible (Franzen-Castle et collab., 2022). Leur rôle est essentiel pour accompagner les participant.e.s jusqu'à la formulation de leurs propres recommandations. Elles et ils doivent faire preuve de neutralité et se garder d'émettre des opinions sur les propositions. Pour cette raison, les animateur.trice.s doivent être le plus indépendant.e.s possible, notamment vis-à-vis du sujet discuté et de l'autorité publique

à l'initiative du processus (OCDE, 2020). Les animateur.trice.s peuvent être établi.e.s ou collaborer avec des structures de proximité comme les centres socioculturels ou des organisations communautaires (Lequin, 2022).

- *Le suivi et l'évaluation des dispositifs de participation citoyenne.* Certains dispositifs de participation citoyenne ont fait l'objet d'évaluation, notamment auprès des participant.e.s (Mutuma, 2014 ; Klein et Enriquez, 2022). Il ressort que les dispositifs de participation citoyenne sont plus efficaces quand ils perdurent dans le temps et sont bonifiés du retour d'expérience de participant.e.s année après année (Klein et Enriquez, 2022 ; Mutuma, 2014). La construction d'un dynamisme local durable et d'une capacité des acteur.trice.s à s'engager dans de nouveaux projets doivent tenir compte des expériences passées, profiter des apprentissages qu'offrent la répétition, et s'engager à construire une gouvernance fiable et efficace qui soit au profit de la collectivité locale (Klein et Enriquez, 2022).

En résumé, « réussir » la participation citoyenne dépend d'une compréhension approfondie des contextes locaux et de l'adaptation aux réalités culturelles et sociales. Les modalités de fonctionnement se déclinent comme des facteurs de réussite à la mise en place de processus de participation citoyenne au sein des SAT.

#### **4.4.3 LES FACTEURS LIÉS À LA PRISE EN COMPTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROCESSUS DÉCISIONNELS**

Les auteur.e.s ont souligné quatre mécanismes permettant une meilleure prise en compte des dispositifs de participation citoyenne aux processus décisionnels des SAT, dont nous retenons les quatre principaux.

- *Consigner les recommandations issues des dispositifs de participation citoyenne.* Les projets et les recommandations des citoyen.ne.s doivent être clairement consignés, intégrés dans des documents, puis transmis aux organisations concernées. Cela permet de reconnaître collectivement l'implication et la contribution des citoyen.ne.s.

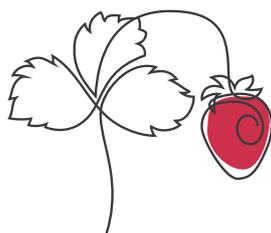
## Résultats d'une recension des écrits :

### Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

- *Veiller à ce que les citoyen.ne.s conservent une prise sur leurs projets ou recommandations.* Cela peut se faire en créant des opportunités de présentation de leurs activités lors d'assemblées et de rencontres en comités. Cela peut aussi donner l'occasion aux participant.e.s de modifier leurs recommandations après avoir discuté avec des parties prenantes, tout en gardant le dernier mot sur les modifications à apporter (Lequin, 2022).
- *Formuler et mettre en œuvre des mécanismes transparents de prise de décision.* Ces mécanismes renforcent l'intégrité des décisions et préviennent la corruption de groupes ou d'individus dotés de moyens financiers et de leviers de pouvoir qui pourraient exercer une influence indue sur les décisions du SAT. Les bonnes pratiques en matière de démocratie délibérative se fondent sur les principes clés suivants : le processus doit être transparent et prévisible; le processus doit permettre à toutes les parties prenantes de présenter leur point de vue; et le processus qui a effectivement eu lieu doit être consigné dans des documents écrits (Giddy et collab., 2022).
- *Consigner les commentaires et les prises de décision suite aux recommandations citoyennes.* Les comités pouvant prendre ou influencer les décisions et ayant eu accès aux recommandations citoyennes doivent consigner leurs commentaires et leurs décisions en lien avec les recommandations citoyennes, et idéalement les partager avec les participant.e.s concerné.e.s (Giddy et collab., 2022).

En conclusion, l'analyse des facteurs influençant les processus décisionnels révèle que les SAT ont tout à gagner à intégrer les citoyen.ne.s. Les dispositifs de participation citoyenne peuvent jouer un rôle essentiel dans la transformation positive des SAT en les rendant plus durables, inclusifs et adaptés aux besoins locaux





## CONCLUSION

En s'appuyant sur les pratiques recensées dans la littérature scientifique et grise, ce rapport a dressé le portrait des cinq principaux dispositifs de participation citoyenne dans la gouvernance des SAT. Ils incluaient la participation à des comités de gouvernance du SAT ; à des groupes de travail citoyen ; à des ateliers participatifs souvent organisés dans une atmosphère informelle ; à des forums et assemblées incluant les citoyen.ne.s ; et à des recherches participatives. Notons que la participation à des comités de gouvernance du SAT était la modalité la plus fréquente à travers les documents analysés. Ce rapport a aussi permis de brosser le portrait des modalités favorisant un engagement citoyen dans ces dispositifs. Parmi ces modalités, relevons que les initiatives s'assurent d'être inclusives, c'est-à-dire représentatives des personnes en situation de vulnérabilité qui sont souvent exclues des mécanismes de participation. Il était également recommandé de s'assurer que la participation soit facile d'accès quant au transport, lieu, horaire ou garde de possibles enfants. Enfin, on recommandait l'établissement d'un financement durable et d'une animation/coordination adéquate pour ancrer la participation à long terme et augmenter son influence dans le paysage organisationnel du SAT. Plusieurs leçons peuvent être tirées de ces résultats.

Tout d'abord, on constate que les modalités permettant de comprendre et d'optimiser le degré d'influence des dispositifs de participation citoyenne sur les SAT étaient peu analysées et approfondies. Les recommandations se concentraient sur l'importance de visibiliser et valoriser les contributions citoyennes, que ce soit à travers des présentations orales ou des documents écrits, dans l'espoir que cela contribue à influencer

les décisions prises dans les SAT. Qui plus est, les rapports de pouvoir entre les citoyen.ne.s et autres parties prenantes, ou encore entre les différents comités pouvant influencer un SAT, étaient peu ou pas abordés. Les enjeux et paramètres à considérer dans l'organisation de chaque type d'initiatives étaient peu abordés. À titre d'exemple, on n'abordait pas les enjeux ni les dynamiques de pouvoir liés à la participation citoyenne dans des comités de gouvernance d'un SAT réunissant une large gamme de parties prenantes. Pourtant, d'après Bherer (2011, p. 116), « c'est dans les aspects organisationnels que l'on découvre les différences entre les pratiques participatives ».

Dans cette perspective, rappelons que si les dispositifs de participation citoyenne ont, dans les 20 dernières années, été de plus en plus démarrées par des organisations publiques, ils émanaient plutôt de mouvements citoyens dans les années 60-70 (Mercier, 2009 ; Scognamiglio et Carrel, 2022). Ce renversement s'est entre autres concrétisé à travers l'élaboration, par le Gouvernement du Québec, d'un guide planifiant une démarche de participation publique (2020). Si les recommandations favorisant les dispositifs de participation citoyenne mettent l'accent sur la diffusion des rétroactions citoyennes et la mise en place de mécanismes de suivi des processus décisionnels (Gouvernement du Québec, 2020 ; Scognamiglio et Carrel, 2022), les documents analysés montrent que le suivi des modalités d'organisation des initiatives citoyennes, des décisions prises et de l'impact sur leur SAT est peu ou pas analysé. On peut supposer que les dispositifs de participation citoyenne gagneront en influence et seront mieux intégrés aux SAT une fois que les structures de gouvernance des SAT seront plus fermement établies.

Ensuite, la participation citoyenne est décrite comme avantageuse pour les SAT : elle permet de mieux comprendre les besoins sociaux, d'intégrer le point de vue des citoyen.ne.s et, ultimement, de favoriser des politiques et projets alimentaires qui répondent mieux aux préoccupations citoyennes. En donnant au public un rôle actif dans les SAT, on peut aussi contribuer à renforcer sa confiance en les SAT ainsi qu'à légitimer les politiques et projets alimentaires et à les faire accepter socialement. À ce niveau aussi, on constate que les données dans les documents recensés étaient peu approfondies. Les modalités à mobiliser pour optimiser les expériences émancipatrices des participant.e.s étaient peu ou pas documentées. Aussi, les bénéfices de ces dispositifs pour les SAT étaient, bien que décrits, peu approfondis. Ce bilan contraste avec l'abondante littérature disponible sur les pratiques exemplaires de participation citoyenne au Québec (Bryson et collab., 2005 ; Smith, 2005 ; Villeneuve et Roussel, 2023). Par exemple, Mercier (2009) a fait l'état de la participation citoyenne au Québec et a analysé 10 pratiques « apparues suffisamment exemplaires pour qu'on puisse y voir les avancées de pratiques expérimentant des formes prometteuses pour le renouvellement de la démocratie participative locale » (p. 31). Au niveau municipal, de grandes villes comme Montréal, Québec ou Gatineau ont adopté des démarches participatives et partenariales permettant l'intervention ciblée par territoire, notamment en visant la revitalisation intégrée (RUI) de quartiers appauvris et/ou la mise sur pied de conseils de quartiers faisant appel à certaines formes de participation citoyenne (Divay et collab., 2004).

Enfin, soulignons que les SAT sont des systèmes complexes où les acteur.trice.s n'ont pas tous le même poids en termes de pouvoir. Certain.e.s sont traditionnellement dominant.e.s dans les systèmes alimentaires, notamment les paliers gouvernementaux les plus élevés et les grandes entreprises agroalimentaires, qui peuvent exercer une influence disproportionnée sur les processus décisionnels et limiter la capacité des citoyen.ne.s à prendre une décision qui sera entendue. De plus, la participation citoyenne ne

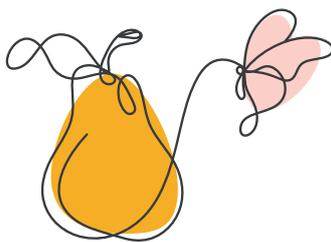
doit pas être utilisée par des organisations dans l'objectif de légitimer des décisions déjà prises en orientant les discussions à leur avantage (Scognamiglio et Carrel, 2022). Cette question de l'influence réelle des acteur.trice.s impliqué.e.s dans les processus de participation décisionnelle est soulevée par plusieurs chercheur.se.s, mais reste peu étudiée (Lacroix et Dostie-Goulet, 2013), encore moins dans le cadre des SAT. Pour Booth et Coveney (2015), les dispositifs de participation citoyenne, et plus largement de démocratie alimentaire, peuvent contribuer à la gouvernance des SAT dans la mesure où leurs décisions ont un réel impact. Selon ces auteur.e.s, il faut une meilleure transparence dans les dynamiques de pouvoir entre les différent.e.s acteur.trice.s et une documentation des stratégies de mobilisation et de participation citoyenne les plus efficaces pour influencer les décisions et atteindre des résultats concrets.

Pour terminer, mettons en perspective les forces et limites de la présente étude. Celle-ci a tout d'abord permis de faire l'état des connaissances et pratiques liées à la participation citoyenne dans la gouvernance des SAT. Si cinq types de dispositifs ont pu être dégagés, il était parfois difficile de les classer considérant la diversité de leurs caractéristiques, dont certains se situaient à l'intersection entre plusieurs types. Ensuite, les dispositifs de participation citoyenne mis en œuvre sont bien souvent peu ou pas documentés, ce qui a limité le nombre de documents composant la recension ainsi que la représentativité des analyses. Les documents analysés présentaient le plus souvent une courte description des dispositifs de participation citoyenne sans en approfondir les enjeux (Porter et Ashcraft, 2020 ; Bassarab et collab., 2018). Un autre élément à considérer est le fait que la présente étude portait davantage sur les dispositifs de participation citoyenne et excluait les consultations ponctuelles comme les entretiens, les groupes de discussion et les sondages. Cela a empêché de documenter les contributions respectives et les possibles synergies avec l'ensemble des dispositifs de participation citoyenne. Les forums et assemblées et les ateliers participatifs, même s'ils sont des dispositifs ponctuels, ont été analysés car ils favorisent une participation

citoyenne plus large et inclusive et encouragent le dialogue pour alimenter les processus décisionnels. Finalement, les prochaines études devraient se consacrer à mobiliser les connaissances issues d'autres secteurs utilisant des dispositifs de participation citoyenne, notamment les démarches d'éducation populaire (Guindon, 2004), d'aménagement du territoire (Mercier, 2009) ou d'environnement, par exemple le bureau d'audience public sur l'environnement (Gouvernement du Québec, 2021) ou la Convention d'Aarhus, dont l'un des objectifs est la participation du public dans la prise de décision en matière d'environnement (Environnement et Changement climatique Canada, 2022). Il serait aussi important de tirer parti des outils déjà existants, notamment ceux entourant la participation de personnes vivant des inégalités sociales en matière d'alimentation (Gouvernement du Québec, 2023). Considérant l'engouement grandissant pour les SAT, on peut penser que les dispositifs de participation citoyenne qui y sont liés sont en voie de se développer (Huttunen et collab., 2022 ; Oñederra-Aramendi et collab., 2023).

---





## RÉFÉRENCES

- Allen, T. et Prosperi, P. (2016). Modelling Sustainable Food Systems. *Environmental Management*, 57(5), 956-975. <https://doi.org/10.1007/s00267-016-0664-8>
- Baethge, C., Goldbeck-Wood, S. et Mertens, S. (2019). SANRA—a scale for the quality assessment of narrative review articles. *Research Integrity and Peer Review*, 4(1), 5. <https://doi.org/10.1186/s41073-019-0064-8>
- Baldy, J. et Kruse, S. (2019). Food Democracy from the Top Down? State-Driven Participation Processes for Local Food System Transformations Towards Sustainability. *Politics and Governance*, 7, 68. <https://doi.org/10.17645/pag.v7i4.2089>
- Bassarab, K., Santo, R. et Palmer, A. (2018). Food policy council report. [https://assets.jhsph.edu/clf/mod-clfResource/doc/FPC%20Report%202018\\_FINAL.pdf](https://assets.jhsph.edu/clf/mod-clfResource/doc/FPC%20Report%202018_FINAL.pdf)
- Bassarab, K., Clark, J. K., Santo, R. et Palmer, A. (2019). Finding Our Way to Food Democracy: Lessons from US Food Policy Council Governance. *Politics and Governance*, 7(4), 32-47. <https://doi.org/10.17645/pag.v7i4.2092>
- Bherer, L. (2011). Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques. *Participations*, 1(1), 105-133. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0105>
- Boden, S. et Hoover, B. (2018). Food Policy Councils in the Mid-Atlantic: Working Toward Justice. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 1-14. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2018.081.002>
- Bodiguel, L. (2018). Le développement des projets alimentaires territoriaux en France : Quel droit pour quelle relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation ? (World Union of Agricultural Law, Éd.). Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu im. Adama Mickiewicza. [https://hal.science/hal-01971725/file/Bodiguel\\_Paper\\_Publication\\_.pdf](https://hal.science/hal-01971725/file/Bodiguel_Paper_Publication_.pdf)
- Booth, S. et Coveney, J. (2015). *Food Democracy: From Consumer to Food Citizen*. Springer. <https://doi.org/10.1007/978-981-287-423-8>
- Brons, A., Van Der Gaast, K., Awuh, H., Jansma, J. E., Segreto, C. et Wertheim-Heck, S. (2022). A tale of two labs: Rethinking urban living labs for advancing citizen engagement in food system transformations. *Cities*, 123, 103552. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2021.103552>
- Candel, J. (2022). EU food-system transition requires innovative policy analysis methods. *Nature Food*, 3(5), Article 5. <https://doi.org/10.1038/s43016-022-00518-7>
- Clark, J. K., Freedgood, J., Irish, A., Hodgson, K. et Raja, S. (2017). Fail to Include, Plan to Exclude: Reflections on Local Governments' Readiness for Building Equitable Community Food Systems. *Built Environment*, 43(3), 315-327. <https://doi.org/10.2148/benv.43.3.315>
- Collectif Récolte. (2019). Construire un système alimentaire diversifié, inclusif et équitable. Collectif Récolte. <https://recolte.ca/construire-un-systeme-alimentaire-diversifie-inclusif-et-equitable/>
- Coplen, A. et Cuneo, M. (2015). Print E-mail Dissolved: Lessons Learned from the Portland Multnomah Food Policy Council. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 1-17. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2015.052.002>
- Cretella, A. (2016). Urban Food Strategies. Exploring Definitions and Diffusion of European Cities' Latest Policy Trend. In *Metropolitan Ruralities* (Vol. 23, p. 303-323). Emerald Group Publishing Limited. <https://doi.org/10.1108/S1057-19222016000023013>
- Doherty, B., Sidhu, Y., Heron, T., West, C., Seaton, A., Gulec, J., Prado, P. et Flores Martinez, P. (2020). Citizen participation in food systems policy making: A case study of a citizens' assembly. *Emerald Open Research*, 2, 22. <https://doi.org/10.35241/emeraldopenres.13609.1>
- Domingo, A., Charles, K.-A., Jacobs, M., Brooker, D. et Hanning, R. M. (2021). Indigenous Community Perspectives of Food Security, Sustainable Food Systems and Strategies to Enhance Access to Local and Traditional Healthy Food for Partnering Williams Treaties First Nations (Ontario, Canada). *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 18(9), Article 9. <https://doi.org/10.3390/ijerph18094404>
- Dupéré S. (2012) Vers une autonomie alimentaire pour tous : agir et vivre ensemble le changement. [https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/08/pauvrete2011-2012\\_dupere\\_s\\_rapport-final.pdf](https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/08/pauvrete2011-2012_dupere_s_rapport-final.pdf)
- Dupéré, S., Gélinau, L., Dufour, É. et Dupuis, M.-J. (2022). Soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté à la gouvernance d'un projet de recherche-action participative (RAP) : Défis et leçons à partir

## Résultats d'une recension des écrits :

### Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

- d'un projet de recherche sur l'autonomie alimentaire. *Technologie et innovation*, 7(4). <https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2022.0873>
- Divay, G., Hamel, P. J., Rose, D., Séguin, A.-M., Sénécal, G., Bernard, P., Charbonneau, B., Côté, G. et Herjean, P. (2004). *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée : démarche d'évaluation*. INRS Centre - Urbanisation Culture Société. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/4960/>
- Environnement et Changement climatique Canada. (2022). *Convention sur l'accès à l'information et la participation du public au processus décisionnel : convention d'Aarhus et protocole de Kiev*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/affaires-internationales/partenariats-pays-regions/amerique-nord/convention-acces-information-participation-public-processus-decisionnel-convention-aarhus-protocole-kiev.html>
- FAO (2022) *Suivi des progrès des indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture 2022*. <https://doi.org/10.4060/cc1403fr>
- Fontan, J.-M., & Heck, I. (2017). *Parole d'excluEs : Croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs*. *Éducation et socialisation*, 45. <https://doi.org/10.4000/edso.2540>
- Foisy, D. (2013). *De l'aide à l'engagement civique, modèle de trajectoires de participation citoyenne : le cas des maisons de quartier de l'Outaouais*. [https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/24162/3/Foisy\\_Dominic\\_2013\\_these.pdf](https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/24162/3/Foisy_Dominic_2013_these.pdf)
- Franzen-Castle, L., Remley, D., McCormack, L., Adamski, R., Henne, R., Eicher-Miller, H. A., Mehrle, D. J. et Stluka, S. (2022). *Engaging Rural Community Members with Food Policy Councils to Improve Food Access: Facilitators and Barriers*. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 17(2), 207-223. <https://doi.org/10.1080/19320248.2021.1997858>
- Fung, A. (2006). *Varieties of Participation in Complex Governance*. *Public Administration Review*, 66 (s1), 66-75. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00667.x>
- Giddy, A., Klein, A. et Baxter, J. (2022). *Building Collaboration*. [https://justfoodhalifax.ca/wp-content/uploads/2022/11/justfoodgov\\_report\\_Oct2022-3.pdf](https://justfoodhalifax.ca/wp-content/uploads/2022/11/justfoodgov_report_Oct2022-3.pdf)
- Gouvernement du Québec. (2020). *Guide pour la planification d'une démarche de participation publique*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4045948>
- Gouvernement du Québec. (2021). *Comment s'exprimer ? Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. [https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/participer/comment\\_s\\_exprimer/](https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/participer/comment_s_exprimer/)
- Gouvernement du Québec. (2023). *Consulter des personnes qui vivent des inégalités sociales en alimentation*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-289-12W.pdf>
- Guillaumie, L., Harb E., Gaudreau, C., Lascelles, L., Gaboury Bonhomme, M-E., Saulais, L., Dupéré, S., Mercille, G., Vivion, M., Boiral, O., Talbot, D. et Giard-Laliberté, C. (2024). *Enjeux et recommandations pour la transition socioécologique du système alimentaire en Mauricie : résultats d'entretiens avec des personnes clés du territoire*. *Rapport de recherche*, Faculté des sciences infirmières, Université Laval. [https://www.fsi.ulaval.ca/sites/default/files/documents/laurence-guillaumie/enjeux\\_et\\_recommandations\\_transition\\_socioecologique\\_sam\\_version\\_web.pdf](https://www.fsi.ulaval.ca/sites/default/files/documents/laurence-guillaumie/enjeux_et_recommandations_transition_socioecologique_sam_version_web.pdf)
- Guindon, G. C. (2004). *L'éducation populaire : Un outil essentiel à la démocratisation du social*. *Lien social et politique*, 48, 167-178. <https://doi.org/10.7202/007899ar>
- Hassanein, N. (2003). *Practicing Food Democracy: a Pragmatic Politics of Transformation*. *Journal of Rural Studies*, 19(1), 77-86. [https://doi.org/10.1016/S0743-0167\(02\)00041-4](https://doi.org/10.1016/S0743-0167(02)00041-4)
- Hassanein, N. (2008). *Locating Food Democracy: Theoretical and Practical Ingredients*. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 3 (2-3), 286-308. <https://doi.org/10.1080/19320240802244215>
- Heck et Socquet-Juglard, (2019), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale (1<sup>re</sup> éd.)*. (2019). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctvq4bzbh>
- Huttunen, S., Turunen, A. et Kaljonen, M. (2022). *Participation for just governance of food-system transition*. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 18(1), 500-514. <https://doi.org/10.1080/15487733.2022.2088187>
- Jacobson, M., Pruitt-Chapin, K. et Rugeley, C. (2009). *Toward Reconstructing Poverty Knowledge: Addressing Food Insecurity through Grassroots Research Design and Implementation*. *Journal of Poverty*, 13(1), 1-19. <https://doi.org/10.1080/10875540802623260>
- Klein, J.-L. et Enríquez, D. (2022). *La lutte pour la sécurité alimentaire vue à travers l'approche de l'initiative locale : Le modèle d'action de Parole d'excluEs à Montréal*. *Norois*, 262, 135-150. <https://doi.org/10.4000/norois.11924>
- Lamalice, A., Avar, E., Coxam, V., Herrmann, T., Desbiens, C., Wittrant, Y. et Blangy, S. (2016). *Soutenir la sécurité alimentaire dans le Grand Nord : Projets communautaires d'agriculture sous serre au Nunavik et au Nunavut*. *Études/Inuit/Studies*, 40(1), 147-169. <https://doi.org/10.7202/1040149ar>
- Lang, I. D. R. (1999). *For Hunger-proof Cities: Sustainable Urban Food Systems*. IDRC.
- Lang, T. (1998). *Towards a Food Democracy. Consuming Passions: Food in the Age of Anxiety*.
- Lebel, P. (2020). *L'expérience citoyenne au service de la prévention*. <http://numerique.banq.qc.ca/>
- Leclerc, C., Bourassa, B., Picard, F. et Courcy, F. (2011). *Du groupe focalisé à la recherche collaborative : Avantages,*

- défis et stratégies. *Recherches qualitatives*, 29(3), 145. <https://doi.org/10.7202/1085877ar>
- Lequin, J. (2022). Participation des citoyens à l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (PAT) : L'expérience des ateliers de cuisine de rue : cahiers de l'action, n° 58(1), 67-76. <https://doi.org/10.3917/cact.058.0067>
- Levkoe, C. Z. et Sheedy, A. (2019). A people-centred approach to food policy making: Lessons from Canada's People's Food Policy project. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 14(3), 318-338. <https://doi.org/10.1080/19320248.2017.1407724>
- Lourival, I. et Rose, N. (2022). From Nar Nar Goon to Koo Wee Rup: Can Participatory Food Policy Making Processes Contribute to Healthier and Fairer Food Systems in the Australian Municipal Context? A Case Study from Cardinia Shire, Melbourne. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 17(2), 265-299. <https://doi.org/10.1080/19320248.2020.1782797>
- Martin, C. (2022). Everyone Deserves a Seat at the Table: The Role of Participatory Design in Reimagining Our Food Systems for Greater Equity and Resilience. <https://dspace.mit.edu/handle/1721.1/145005>
- McCullagh, E. M. et Santo, R. (2012). Inclusion of Diverse Community Residents on Food Policy Councils.
- Mendes, W. (2008). Implementing Social and Environmental Policies in Cities: The Case of Food Policy in Vancouver, Canada. *International Journal of Urban and Regional Research*, 32(4), 942-967. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2008.00814.x>
- Mendes, W. (2016). Municipal Governance and Urban Food Systems. In *Critical Perspectives in Food Studies* (M. Koç, J. Sumner, A. Winson (Eds.), p. 286-304). Oxford University Press.
- Mercier, C. (2009). Participation citoyenne et développement des communautés au Québec. [https://consortium-mauricie.org/file/aruc\\_se--minaire-participation-citoyenne.pdf](https://consortium-mauricie.org/file/aruc_se--minaire-participation-citoyenne.pdf)
- Michel, S., Wiek, A., Bloemertz, L., Bornemann, B., Granchamp, L., Villet, C., Gascón, L., Sipple, D., Blanke, N., Lindenmeier, J. et Gay-Para, M. (2022). Opportunities and challenges of food policy councils in pursuit of food system sustainability and food democracy—a comparative case study from the Upper-Rhine region. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 6, 916178. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.916178>
- Milan Urban Food Policy Pact. (2015). Milan Urban Food Policy Pact. <https://www.milanurbanfoodpolicypact.org/wp-content/uploads/2020/12/Milan-Urban-Food-Policy-Pact-EN.pdf>
- Milan Urban Food Policy Pact (2022). Milan Pact Awards 2022 Report. [https://www.milanurbanfoodpolicypact.org/wp-content/uploads/2023/10/Milan-Pact-Awards-2022-REPORT\\_light.pdf](https://www.milanurbanfoodpolicypact.org/wp-content/uploads/2023/10/Milan-Pact-Awards-2022-REPORT_light.pdf)
- Mutuma, B. (2014). The Politics of Community Engagement: How to Involve Community in Needed Food Policy Reform. [https://assets.jhsph.edu/clf/mod\\_clfResource/doc/The-Politics-of-Community-Engagement-Mutuma.pdf](https://assets.jhsph.edu/clf/mod_clfResource/doc/The-Politics-of-Community-Engagement-Mutuma.pdf)
- OCDE, (2020), Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques <https://web.archive.org/2021-06-14/592012-OCDE-Participation-citoyenne-innovante-et-nouvelles-institutions-d%C3%A9mocratiques-2020.pdf>
- Oñederra-Aramendi, A., Begiristain-Zubillaga, M., & Cuellar-Padilla, M. (2023). Characterisation of food governance for alternative and sustainable food systems: A systematic review. *Agricultural and Food Economics*, 11(1), 18. <https://doi.org/10.1186/s40100-023-00258-7>
- Ostenso, V., Dring, C. et Wittman, H. (2020). Planning for Whom? Toward Culturally Inclusive Food Systems in Metro Vancouver. In J. Agyeman & S. Giacalone (Éds.), *The Immigrant-Food Nexus* (p. 225-244). The MIT Press. <https://doi.org/10.7551/mitpress/11862.003.0017>
- Packer, M. M. (2014). Civil Subversion: Making “Quiet Revolution” with the Rhode Island Food Policy Council. *Journal of Critical Thought and Praxis*, 3(1), 4890979. <https://doi.org/10.31274/jctp-180810-28>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 5e éd., chap. 12 : L'analyse thématique, p. 269-357, Armand Colin. <https://www.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019-p-269.htm>
- Parent, É. (2021). Food Is Power: Agriculture, jardins et réconciliation avec les Cris de Chisasibi. *Les Cahiers du CIÉRA*, 19, 16-41. <https://doi.org/10.7202/1077728ar>
- Petetin, L. (2016). Food democracy in food systems (P. B. Thompson & D. M. Kaplan, Éd.; p. 1-7). Springer. <https://orca.cardiff.ac.uk/id/eprint/98912/>
- Porter, C. A., & Ashcraft, C. M. (2020). New England food policy councils: An assessment of organizational structure, policy priorities and public participation. *Elementa: Science of the Anthropocene*, 8, 39. <https://doi.org/10.1525/elementa.436>
- Prost, S. (2019). Food Democracy for All? Developing a Food Hub in the Context of Socio-Economic Deprivation. *Politics and Governance*, 7(4), 142-153. <https://doi.org/10.17645/pag.v7i4.2057>
- Rabialahy, A. J. et Guillaumie, L. (2022). Les conseils de gouvernance des systèmes alimentaires territorialisés. [https://www.fsi.ulaval.ca/sites/default/files/documents/laurence-guillaumie/synthese\\_gouvernance\\_sat\\_-\\_version\\_longue.pdf](https://www.fsi.ulaval.ca/sites/default/files/documents/laurence-guillaumie/synthese_gouvernance_sat_-_version_longue.pdf)
- Rastoin, J.-L. (2016). Les systèmes alimentaires territorialisés : enjeux et stratégie de développement.
- Rochefort, G., Lapointe, A., Mercier, A.-P., Parent, G., Provencher, V. et Lamarche, B. (2021). A Rapid Review

## Résultats d'une recension des écrits :

### Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

of Territorialized Food Systems and Their Impacts on Human Health, Food Security, and the Environment. *Nutrients*, 13, 3345. <https://doi.org/10.3390/nu13103345>

Schiff, R., Levkoe, C. Z. et Wilkinson, A. (2022). Food Policy Councils: A 20-Year Scoping Review (1999–2019). *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 6, 868995. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.868995>

Scognamiglio, T. et Carrel, M., (2022). La participation citoyenne : Définitions, méthodologies et état des lieux. *Action publique. Recherche et pratiques*, 13(1), 6-14. <https://doi.org/10.3917/aprp.013.0006>

Smith, G. (2005). *Power Beyond the Ballot: 57 Democratic Innovations from Around the World*. Power Inquiry.

Stein, N. (2021). Governing urban food: The role of citizen food initiatives. <https://edepot.wur.nl/569541>

Swartz, H., Santo, R. et A. Neff, R. (2018). Promoting Sustainable Food System Change Amidst Inequity: A Case Study of Baltimore, Maryland. In *Advances in Food Security and Sustainability* (Vol. 3, p. 135-176). Elsevier. <https://doi.org/10.1016/bs.af2s.2018.09.006>

Thompson, D., Johnson, K. R., Cistrunk, K. M., Vancil-Leap, A., Nyatta, T., Hossfeld, L., Rico Méndez, G. et Jones, C. (2020). Assemblage, food justice, and intersectionality in rural Mississippi: The Oktibbeha Food Policy Council. *Sociological Spectrum*, 40(6), 381-399. <https://doi.org/10.1080/02732173.2020.1801541>

Venne, M. (2011). La participation donne confiance. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol. 13, n° 2, Article 13, n° 2. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.571>

Villeneuve, F. et Roussel, J-B. (2023). Outils méthodologiques pour intégrer des citoyen-ne-s-chercheur-se-s dans des projets en développement territorial pour la transition socioécologique. Université du Québec à Chicoutimi. [https://constellation.uqac.ca/id/eprint/9487/1/Revue\\_de\\_litte%CC%81rature\\_VF.pdf](https://constellation.uqac.ca/id/eprint/9487/1/Revue_de_litte%CC%81rature_VF.pdf)





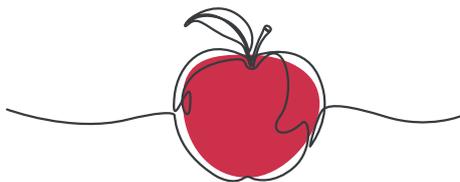
## ANNEXE 1. STRATÉGIES DE RECHERCHE UTILISÉES POUR L'IDENTIFICATION DES DOCUMENTS DE LA RECENSION

### ACADEMIC SEARCH PREMIER, EN ANGLAIS VIA EBSCO

CONCEPT	REQUÊTES
<b>Participation citoyenne</b>	TI (citizen* OR social OR community OR communities OR public) N2 (participa* OR initiative* OR engag* OR involv* OR action* OR mobilization*) OR AB (citizen* OR social OR community OR communities OR public) N2 (participa* OR initiative* OR engag* OR involv* OR action* OR mobilization*) OR KW (citizen* OR social OR community OR communities OR public) N2 (participa* OR initiative* OR engag* OR involv* OR action* OR mobilization*)
<b>Système alimentaire territorial</b>	TI (Food OR nutrition OR agrofood OR agrifood OR agro-food) N2 (council* OR politic* OR planning OR polic* OR system* OR coalition* OR network* OR committee* OR assembl* OR board* OR advis* OR association* OR alliance* OR strateg* OR initiative*) OR AB (Food OR nutrition OR agrofood OR agrifood OR agro-food) N2 (council* OR politic* OR planning OR polic* OR system* OR coalition* OR network* OR committee* OR assembl* OR board OR advis* OR association OR alliance OR strateg* OR initiative) OR KW (Food OR nutrition OR agrofood OR agrifood OR agro-food) N2 (council* OR politic* OR planning OR polic* OR system* OR coalition* OR network* OR committee* OR assembl* OR board* OR advis* OR association* OR alliance* OR strateg* OR initiative*)

### GOOGLE/GOOGLE SCHOLAR, EN FRANÇAIS

CONCEPT	SYNONYMES
<b>Participation citoyenne</b>	« participation citoyenne », « participation », « mobilisation citoyenne », « initiative citoyenne », « citoyenneté alimentaire » et « participation des citoyens »
<b>Système alimentaire territorial</b>	« projet alimentaire territorial », « conseil de politique alimentaire », « conseil de gouvernance alimentaire », « système alimentaire », « réseau alimentaire », « conseil de gouvernance alimentaire » et « groupe de politique alimentaire »



## ANNEXE 2. RÉFÉRENCES DES DOCUMENTS INCLUS DANS LA RECENSION DES ÉCRITS

#	RÉFÉRENCE COMPLÈTE
<b>Littérature scientifique</b>	
1	Bassarab, K., Clark, J. K., Santo, R., & Palmer, A. (2019). Finding Our Way to Food Democracy: Lessons from US Food Policy Council Governance. <i>Politics and Governance</i> , 7(4), 32-47. <a href="https://doi.org/10.17645/pol.v7i4.2092">https://doi.org/10.17645/pol.v7i4.2092</a>
2	Boden, S., & Hoover, B. (2018). Food Policy Councils in the Mid-Atlantic: Working Toward Justice. <i>Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development</i> , 1-14. <a href="https://doi.org/10.5304/jafscd.2018.081.002">https://doi.org/10.5304/jafscd.2018.081.002</a>
3	Brons, A., Van Der Gaast, K., Awuh, H., Jansma, J. E., Segreto, C. et Wertheim-Heck, S. (2022). A tale of two labs: Rethinking urban living labs for advancing citizen engagement in food system transformations. <i>Cities</i> , 123, 103552. <a href="https://doi.org/10.1016/j.cities.2021.103552">https://doi.org/10.1016/j.cities.2021.103552</a>
4	Coplen, A. et Cuneo, M. (2015). Print E-mail Dissolved: Lessons Learned from the Portland Multnomah Food Policy Council. <i>Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development</i> , 1-17. <a href="https://doi.org/10.5304/jafscd.2015.052.002">https://doi.org/10.5304/jafscd.2015.052.002</a>
5	Doherty, B., Sidhu, Y., Heron, T., West, C., Seaton, A., Gulec, J., Prado, P. et Flores Martinez, P. (2020). Citizen participation in food systems policy making: A case study of a citizens' assembly. <i>Emerald Open Research</i> , 2, 22. <a href="https://doi.org/10.35241/emeraldopenres.13609.1">https://doi.org/10.35241/emeraldopenres.13609.1</a>
6	Domingo, A., Charles, K.-A., Jacobs, M., Brooker, D. et Hanning, R. M. (2021). Indigenous Community Perspectives of Food Security, Sustainable Food Systems and Strategies to Enhance Access to Local and Traditional Healthy Food for Partnering Williams Treaties First Nations (Ontario, Canada). <i>International Journal of Environmental Research and Public Health</i> , 18(9), Article 9. <a href="https://doi.org/10.3390/ijerph18094404">https://doi.org/10.3390/ijerph18094404</a>
7	Dupéré, S., Gélinau, L., Dufour, É. et Dupuis, M.-J. (2022). Soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté à la gouvernance d'un projet de recherche-action participative (RAP) : Défis et leçons à partir d'un projet de recherche sur l'autonomie alimentaire. <i>Technologie et innovation</i> , 7(4). <a href="https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2022.0873">https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2022.0873</a>
8	Fontan, J.-M. et Heck, I. (2017). Parole d'excluEs : Croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs. <i>Éducation et socialisation</i> , 45. <a href="https://doi.org/10.4000/edso.2540">https://doi.org/10.4000/edso.2540</a>
9	Franzen-Castle, L., Remley, D., McCormack, L., Adamski, R., Henne, R., Eicher-Miller, H. A., Mehrle, D. J. et Stluka, S. (2022). Engaging Rural Community Members with Food Policy Councils to Improve Food Access: Facilitators and Barriers. <i>Journal of Hunger &amp; Environmental Nutrition</i> , 17(2), 207-223. <a href="https://doi.org/10.1080/19320248.2021.1997858">https://doi.org/10.1080/19320248.2021.1997858</a>

## Résultats d'une recension des écrits :

### Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

10	Jacobson, M., Pruitt-Chapin, K. et Rugeley, C. (2009). Toward Reconstructing Poverty Knowledge: Addressing Food Insecurity through Grassroots Research Design and Implementation. <i>Journal of Poverty</i> , 13(1), 1-19. <a href="https://doi.org/10.1080/10875540802623260">https://doi.org/10.1080/10875540802623260</a>
11	Lamalice, A., Avard, E., Coxam, V., Herrmann, T., Desbiens, C., Wittrant, Y. et Blangy, S. (2016). Soutenir la sécurité alimentaire dans le Grand Nord : Projets communautaires d'agriculture sous serre au Nunavik et au Nunavut. <i>Études/Inuit/Studies</i> , 40(1), 147-169. <a href="https://doi.org/10.7202/1040149ar">https://doi.org/10.7202/1040149ar</a>
12	Lequin, J. (2022). Participation des citoyens à l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (PAT) : L'expérience des ateliers de cuisine de rue : <i>Cahiers de l'action</i> , n° 58(1), 67-76. <a href="https://doi.org/10.3917/cact.058.0067">https://doi.org/10.3917/cact.058.0067</a>
13	Levkoe, C. Z. et Sheedy, A. (2019). A people-centred approach to food policy making: Lessons from Canada's People's Food Policy project. <i>Journal of Hunger &amp; Environmental Nutrition</i> , 14(3), 318-338. <a href="https://doi.org/10.1080/19320248.2017.1407724">https://doi.org/10.1080/19320248.2017.1407724</a>
14	Lourival, I. et Rose, N. (2022). From Nar Nar Goon to Koo Wee Rup: Can Participatory Food Policy Making Processes Contribute to Healthier and Fairer Food Systems in the Australian Municipal Context? A Case Study from Cardinia Shire, Melbourne. <i>Journal of Hunger &amp; Environmental Nutrition</i> , 17(2), 265-299. <a href="https://doi.org/10.1080/19320248.2020.1782797">https://doi.org/10.1080/19320248.2020.1782797</a>
15	Mendes, W. (2008). Implementing Social and Environmental Policies in Cities: The Case of Food Policy in Vancouver, Canada. <i>International Journal of Urban and Regional Research</i> , 32(4), 942-967. <a href="https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2008.00814.x">https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2008.00814.x</a>
16	Michel, S., Wiek, A., Bloemertz, L., Bornemann, B., Granchamp, L., Villet, C., Gascón, L., Sipple, D., Blanke, N., Lindenmeier, J. et Gay-Para, M. (2022). Opportunities and challenges of food policy councils in pursuit of food system sustainability and food democracy—a comparative case study from the Upper-Rhine region. <i>Frontiers in Sustainable Food Systems</i> , 6, 916178. <a href="https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.916178">https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.916178</a>
17	Packer, M. M. (2014). Civil Subversion: Making “Quiet Revolution” with the Rhode Island Food Policy Council. <i>Journal of Critical Thought and Praxis</i> , 3(1), 4890979. <a href="https://doi.org/10.31274/jctp-180810-28">https://doi.org/10.31274/jctp-180810-28</a>
18	Parent, É. (2021). Food Is Power: Agriculture, jardins et réconciliation avec les Cris de Chisasibi. <i>Les Cahiers du CIÉRA</i> , 19, 16-41. <a href="https://doi.org/10.7202/1077728ar">https://doi.org/10.7202/1077728ar</a>
19	Prost, S. (2019). Food Democracy for All? Developing a Food Hub in the Context of Socio-Economic Deprivation. <i>Politics and Governance</i> , 7(4), 142-153. <a href="https://doi.org/10.17645/pag.v7i4.2057">https://doi.org/10.17645/pag.v7i4.2057</a>
20	Thompson, D., Johnson, K. R., Cistrunk, K. M., Vancil-Leap, A., Nyatta, T., Hossfeld, L., Rico Méndez, G. et Jones, C. (2020). Assemblage, food justice, and intersectionality in rural Mississippi: The Oktibbeha Food Policy Council. <i>Sociological Spectrum</i> , 40(6), 381-399. <a href="https://doi.org/10.1080/02732173.2020.1801541">https://doi.org/10.1080/02732173.2020.1801541</a>
<b>Littérature grise</b>	
1	Bondy et collab. (2018). Resident Food Equity Advisors Application Analysis. <a href="https://planning.baltimorecity.gov/sites/default/files/RFEA%20Applicant%20Analysis%202018.pdf">https://planning.baltimorecity.gov/sites/default/files/RFEA%20Applicant%20Analysis%202018.pdf</a>
2	Dupéré S. (2012) Vers une autonomie alimentaire pour tous : Agir et vivre ensemble le changement. <a href="https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/08/pauvrete2011-2012_dupere_s_rapport-final.pdf">https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/08/pauvrete2011-2012_dupere_s_rapport-final.pdf</a>
3	Fink et Wolff (2022). Equitable compensation for food policy council engagement. <a href="https://assets.jhsph.edu/clf/mod_clfResource/doc/FPC%20Stipend%20Program%20Brief%202022-05-25.pdf">https://assets.jhsph.edu/clf/mod_clfResource/doc/FPC%20Stipend%20Program%20Brief%202022-05-25.pdf</a>
4	Giddy, A. et collab. (2022). Building Collaboration. Baxter Research Group. <a href="https://justfoodhalifax.ca/wp-content/uploads/2022/11/justfoodgov_report_Oct2022-3.pdf">https://justfoodhalifax.ca/wp-content/uploads/2022/11/justfoodgov_report_Oct2022-3.pdf</a>

Résultats d'une recension des écrits :

Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

5	Heck I. et Socquet-Juglard F. (2019). Chapitre 6 : Le système alimentaire pour tous : un projet de sécurisation alimentaire basé sur la mobilisation citoyenne. Pour la sécurisation alimentaire au Québec : Perspective territoriale. <a href="https://doi.org/10.2307/j.ctvq4bzbh.13">https://doi.org/10.2307/j.ctvq4bzbh.13</a>
6	Kessler, M. (2019). Achieving Equity (with)in Food Policy Councils: Confronting Structural Racism and Centering Community. <a href="https://nmbu.brage.unit.no/nmbu-xmlui/bitstream/handle/11250/2623772/Kessler2019.pdf?sequence=1">https://nmbu.brage.unit.no/nmbu-xmlui/bitstream/handle/11250/2623772/Kessler2019.pdf?sequence=1</a>
7	Klein, J.-L. et Enríquez, D. (2022). La lutte pour la sécurité alimentaire vue à travers l'approche de l'initiative locale : le modèle d'action de Parole d'excluEs à Montréal, <i>Norois</i> , 262, 135-150. <a href="https://doi.org/10.4000/norois.11924">https://doi.org/10.4000/norois.11924</a>
8	Martin C. (2022). Everyone Deserves a Seat at the Table: The Role of Participatory Design in Reimagining Our Food Systems for Greater Equity and Resilience. <a href="https://dspace.mit.edu/handle/1721.1/145005">https://dspace.mit.edu/handle/1721.1/145005</a>
9	McCullagh, E. M. et Santo, R. (2012). Inclusion of Diverse Community Residents on Food Policy Councils. <a href="https://doi.org/10.13140/RG.2.2.18573.03045">https://doi.org/10.13140/RG.2.2.18573.03045</a>
10	Mutuma, B. (2014). The Politics of Community Engagement: How to Involve Community in Needed Food Policy Reform. <a href="https://assets.jhsph.edu/clf/mod_clfResource/doc/The-Politics-of-Community-Engagement-Mutuma.pdf">https://assets.jhsph.edu/clf/mod_clfResource/doc/The-Politics-of-Community-Engagement-Mutuma.pdf</a>
11	Ostenso, V., Dring, C. et Wittman, H. (2020). Planning for Whom? Toward Culturally Inclusive Food Systems in Metro Vancouver. In J. Agyeman & S. Giacalone (Éds.), <i>The Immigrant-Food Nexus</i> (p. 225-244). The MIT Press. <a href="https://doi.org/10.7551/mitpress/11862.003.0017">https://doi.org/10.7551/mitpress/11862.003.0017</a>
12	Stein, N., (2021), Governing Urban Food The role of citizen food initiatives. <a href="https://edepot.wur.nl/569541">https://edepot.wur.nl/569541</a>
13	Swartz, H., Santo R. et Neff, R.A. (2018). Promoting Sustainable Food System Change Amidst Inequity: A Case Study of Baltimore, Maryland. <a href="https://doi.org/10.1016/bs.af2s.2018.09.006">https://doi.org/10.1016/bs.af2s.2018.09.006</a>
14	Conseil National de l'Alimentation et Commission Nationale du Débat Public (s.d.). Participation des citoyens aux travaux du CNA _ Analyses et recommandations du Comité d'Action pour la Participation. <a href="https://cna-alimentation.fr/wp-content/uploads/2020/12/Livrable-du-Comite-dAction-pour-la-Participation.pdf">https://cna-alimentation.fr/wp-content/uploads/2020/12/Livrable-du-Comite-dAction-pour-la-Participation.pdf</a>

